

Le règlement sera
mis en vigueur

Il est probable que le "next meeting" appelé hier, au Conseil, par l'échevin Fraser, contre la motion de l'échevin Couture, demandant qu'une proclamation soit émanée, à l'effet d'annoncer que le règlement de la fermeture à bonne heure est en vigueur, sera retiré, cet après-midi, sur l'avis des avocats qu'il ne peut y avoir de "next meeting" sur ce sujet. L'effet de la loi est indépendant de la proclamation, mais, c'est une simple mesure de courtoisie à l'adresse des marchands et du public.

Précieuses carrières de marbre dans le canton Aylwin

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

HULL, 14. — A la fin du mois, seront ouvertes d'imposantes carrières de marbre dans le canton Aylwin, sur la Gatineau. C'est un syndicat anonyme composé d'Anglais et d'Américains, ayant, dit-on, un capital d'un million de dollars, qui dirige cette entreprise.

Le marbre extrait de ces carrières est, paraît-il, supérieur en beauté et en qualité, au marbre du Mexique. Plusieurs centaines d'hommes seront employés dans ces carrières.

Un rapport défavorable pour les mineurs

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

HALIFAX, 14. — Le Comité d'Arbitrage dans la cause des ouvriers de la Mine Sidney se réunira aujourd'hui pour entendre les témoignages des deux parties intéressées et en croire que l'arbitrage de ces témoignages se terminera aujourd'hui même. Tout fait supposer que le rapport du Comité, qui sera transmis à Ottawa avant qu'il ne soit rendu public, ne sera pas favorable aux mineurs.

Si les United Mine Workers perdent leur cause, il est probable qu'une grève générale sera déclarée et plusieurs même craignent que cette grève sera faite immédiatement.

Les propriétaires de scopes iront en prison

Le juge Leet a été très sévère dans les remarques qu'il a adressées aux propriétaires de théâtres de vues animées qui persistent à tenir leurs établissements ouverts le dimanche. Six causes étaient appelées à l'audience de la Cour de Police, mais trois seulement ont été entendues et, dans chaque cas, la condamnation a été de \$100 d'amende ou deux mois de prison.

"Votre conduite n'est ni plus ni moins qu'un mépris de Cour, dit en substance le magistrat. Vous êtes condamnés, mais vous persistez à violer la loi comme si les condamnations imposées n'étaient qu'un impôt au lieu d'être une punition. La loi me donne le pouvoir de condamner à la prison sans vous donner le choix d'une amende et c'est ce qui arrivera la prochaine fois."

Les trois condamnés sont George Thomas, J. Canova et W. Sharp. Tous les trois ont promis au tribunal de n'y plus revenir.

Les autres causes seront entendues cet après-midi.

OBSEQUES DE FEU EN JOUANT AU
L. F. MORISON BORD DU LACUNE FOULE CONSIDERABLE ES-
CORTE CE REGRETTE CITOYEN
JUSQU'A SA DERNIERE DE-
MEURE.

(Dépêche spéciale à La Patrie)

ST-HYACINTHE, 14. — Les funérailles de Lewis Morison, avocat, ont eu lieu, ce matin, dans la nouvelle chapelle de la cathédrale, au milieu d'une foule immense.

Le deuil était conduit par M. George Morison, frère du défunt, M. le Dr L. A. Beaudry, son médecin; J. A. Charpentier, échevin; J. A. Casavant, comptable; Edouard Labonté, ex-échevin, ses beaux-frères; Nap Langlois, bourgeois, son oncle; l'hon. sénateur J. C. Desautels, M. Camille Desautels, avocat; M. Henri Pagé, maître de poste; le Dr J. H. L. Pagé, M. le Dr J. C. S. Gauthier, d'Upton; M. J. C. Charpentier, de Montréal; M. Gastave Papineau, ingénieur civil, de Sorel, ses cousins.

Parmi les nombreuses offrandes de fleurs on remarquait les suivantes: M. et Mme R. Séguin, une couronne; M. et Mme Ed. Labonté, une croix; la cité de Saint-Hyacinthe, un bouquet; Mlle Desautels, une croix; M. et Mme A. Casavant, une croix; M. et Mme L. Lussier, une ancre; M. Beaudry et son fils, une ancre; M. et Mme L. P. Morin, une couronne; M. Denis Blanchet, une ancre.

Un grand nombre de personnes ont envoyé des offrandes de mémoires et des bouquets spirituels.

La Compagnie du "Montréal, Québec and Southern" par son président, M. J. Robert, l'hon. R. Leclercq, M. Eugène Lamarche, Jr., M. L. A. Gendron et plusieurs autres ont envoyé des télégrammes de sympathie.

C'est M. le chanoine L. A. Séguin, curé de Saint-Hyacinthe qui a présidé à l'absoute et le service a été chanté par le Rév. M. Alphonse Lagacé, assisté des abbés Alphonse Lagacé et Georges Hamel.

Un chœur puissant, sous l'habile direction de M. Léon Ringue, professeur, a chanté la messe des morts harmonisée.

Dans la très nombreuse suite accompagnant M. Morison à sa dernière demeure, on remarquait: M. le maire Saint-Jacques, M. le juge Tellier, M. le juge Martineau, l'honorable juge Mathieu; MM. A. O. T. Beauchemin, C. R. Lussier, L. A. Gendron, C. R. V. Fontaine, C. R.; J. O. Beaudry.

PAUL BRUNET, AGE DE NEUF
ANS, S'EST NOYE, CET AVANT-
MIDI, A SAINTE-AGATHE

(Dépêche spéciale à La Patrie)

SAINTE-AGATHE DES MONTS, 14. — Paul Brunet, âgé de 9 ans et demi, fils de M. Océ Brunet, l'un des bons ouvriers de Sainte-Agathe, s'est noyé, cet avant-midi, vers les 11 heures, dans le lac des Sables.

L'enfant était à jouer dans une chaloupe lorsque celle-ci, poussée par le vent, s'éloigna du rivage. Croyant pouvoir regagner la rive, le petit garçon se jeta à l'eau, mais il disparut bientôt sous l'eau trop profonde.

Des gens du voisinage se portèrent au secours du jeune infortuné, mais lorsqu'il fut retiré de l'eau, il était déjà mort, et c'est en vain que les docteurs Dazé et Richer tentèrent la respiration artificielle pour ranimer le petit corps.

INCENDIE A
STE-AGATHE

(Dépêche spéciale à La Patrie)

SAINTE-AGATHE DES MONTS, 14. — Le feu a éclaté la nuit dernière dans la cabane à chaloupes appartenant à Mme veuve Raymond Préfontaine. Le petit bâtiment et la magnifique yacht à gazoline qu'il abritait, ont été complètement détruits par les flammes.

On a craint, un moment, que la maison elle-même ne devint la proie du feu, mais on réussit à la sauver, grâce au travail énergique de nos pompiers volontaires.

gardi, C. R., Emilie Marin, C. R., A. M. Beaudry, M. P., Ernest Guimont, tous avocats; MM. D. T. Bouchard, greffier de la cité, S. Casavant, Dr U. Jacques, Jos. Huette, Aimé Amyot, Dr J. N. P. Fournier, Valmore Dussault, L. F. Pavan, échevin, tous les hommes de police et tous les pompiers en grande tenue; MM. J. E. Turcot, G. H. Turcot, Geo. Lecomte, O. Jacques, J. A. Viger, médecin; MM. P. A. Labadie, J. E. Thivierge et F. Philie, gérants de banque; MM. La Côté, et E. H. Richer, ex-maires; J. L. Cormier, échevin; Lieutenant colonel Beaudry, protonotaire; MM. F. Ducloux, J. N. Dubrui, Eus. Morin, C. Rouleau, U. H. Robert, ex-échevins; I. D. Rainville et Pierre Denis, percepteur du revenu; Armand Lanoie et Arthur Lamothe, préposés aux douanes, etc., etc.



La nef de la chapelle du Sacré-Cœur de Notre-Dame est à peine assez grande pour contenir la foule de Français désireux d'assister à la messe chantée pour la prospérité de la France, en ce matin du 14 juillet, fête nationale de nos concitoyens venus de l'ancienne mère-patrie.

Mgr Racicot préside et M. l'abbé Bouhier prononce le sermon de circonstance

Ce matin, à 8 heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame, une messe solennelle pour la prospérité de la France sous les auspices de l'Union Nationale Française.

La chapelle était littéralement bondée malgré ses vastes dimensions, tant était grand le nombre de ceux qui avaient tenu à affirmer leur foi selon que les invitait à le faire l'Union Nationale Française.

Au premier rang, sur des prie-Dieu, avaient pris place: M. Jules Helbronner, président de l'Union Nationale Française, au nom de laquelle étaient faites les invitations, le consul-général de France, Madame et Mademoiselle de Loyne, le consul des Etats-Unis, le sénateur et Madame L. O. David, M. des Iles, ancien consul de France, M. Beauchamp, président de l'Association Saint-Jean Baptiste, M. Marcel

filles passèrent de grandes corbeilles blanches remplies de pain bénit, sous forme d'offrandes brisées.

En tête de l'allée centrale se tenaient les porteurs-drapeaux des trois sociétés françaises: l'Union Nationale, la Mutuelle et l'Association

n'a pas terminé son rôle dans le monde. Au quinzième siècle elle a sauvé le territoire de la France, au vingtième elle ne comprend pas que la France puisse exister. La France sans la foi c'est comme un lion mort que l'on traîne pantelant dans les plus du drapeau fleurdelisé.

La France est une grande semence d'idées. Si elle est sans heures de folie, du moins ce fut une folie désintéressée.

LA LIBERTE, L'EQUALITE ET LA FRATERNITE

sont trois belles qualités qui ont été proclamées par Jésus.

La France n'a jamais cessé d'être croyante, ni le Français d'être sur la terre le bon soldat de Dieu.

Le catholicisme n'a jamais eu une vie plus intense que maintenant en France, qui donne au monde de propagation de l'apostolat plus à elle seule que les autres pays réunis.

Lorsqu'on vit que le jeune homme ne revenait pas à l'hôtel, on appréhenda un malheur et des personnes firent, hier midi, quelques

M. de LOYNES, consul général de France au Canada.

des Vétérans, dont les drapeaux s'inclinaient à l'offertoire.

L'allocation de circonstance fut prononcée par M. l'abbé Bouhier, directeur de la Maîtrise de Notre-Dame.

Le prédicateur, après avoir fait allusion au regret de la patrie absente, rendit grâce aux Canadiens d'accueillir à bras si largement ouverts leurs frères de France.

Puis il parla de Jeanne d'Arc qui

M. l'abbé BOUHIER, p.s.s., qui a prononcé le sermon à la messe pour les Français, ce matin.

Beullac, président des Vétérans, M. Robiquet, chancelier du consulat, M. et Mme Gelin.

Le sanctuaire avait été tendu d'oriflammes rouges et blanches piquées de fleurs de lys d'or.

Au-dessus de l'autel, étincelant de lumières, un oriflamme sur lequel était écrit le mot "triumphes" était surmonté d'un faisceau de drapeaux fleurdelisés.

Mgr Racicot, évêque de Foglia officiait à la messe pendant laquelle Mme Cailloux et M. Vigroux chantaient des cantiques. Après la collecte, qui fut faite par Mlle de Loyne et Revol, agent de la Maison Perrin, Mlle Cailloux et M. Vigroux, plusieurs petits garçons et petites

M. JULES HELBRONNER, président de l'Union Nationale Française.

Les Missionnaires Agricoles
En Convention à Oka

M. le chanoine J. P. Bélanger préside à ce Congrès annuel, qui s'est ouvert hier après-midi. — Conférences instructives. — Visite de la ferme des Trappistes.

(De l'envoyé spécial de La Patrie)

INSTITUT AGRICOLE D'OKA, LA TRAPPE, 14. — Depuis son affiliation à l'Université Laval l'Institut Agricole d'Oka est devenue le



M. le chanoine DAUTH, l'un des orateurs au congrès des missionnaires agricoles à Oka.

centre d'attraction de la classe agricole dirigeante de la province de Québec. Après les intéressantes et instructives conférences de février dernier viennent celles des missionnaires agricoles qui complètent admirablement la grande œuvre d'éducation populaire que nos gouvernements ont dans leur sagesse et leur prévoyance, entreprise de doter à nos populations rurales. C'est le cas de redire avec Mgr l'archevêque de Montréal que l'agriculture dans la province de Québec va de pair avec la religion.

Comme toujours les Révérends Pères Trappistes ont reçu leurs visiteurs à bras ouverts, mettant tout à contribution pour rendre leur séjour à l'Institut et à la Trappe aussi agréable qu'utile.

Au nombre des personnages présents aux séances d'hier, nous avons remarqué MM. le chanoine J. P. Bélanger, de Saint-Basile de Portneuf, président des missionnaires agricoles; le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université Laval, Montréal; l'abbé F. V. Charest, secrétaire, Sherbrooke; l'abbé Broseau, fondateur de l'orphelinat agricole de Saint-Damien, comté de Bellechasse; l'abbé S. A.

Moreau, de Saint-Jacques le Mineur, Laprairie; l'abbé L. A. Gauthier, curé de Saint-Basile de Portneuf; l'abbé P. Proulx, curé de Saint-Séverin, Champlain; l'abbé Reid, curé



M. le chanoine BELANGER, missionnaire, qui préside au congrès agricole d'Oka.

UN NOUVEAU DRAME
DE L'ONDE A RIGAUD

Edmond Duchesneau, jr., âgé de 17 ans, semble avoir péri hier, la chaloupe à voile qui le portait ayant été trouvée désemparée. — On continue activement les recherches.

La famille de M. Edmond Duchesneau, de la maison sociale Duchesneau, Duchesneau et Cie, marchands en gros de la rue St-Paul, est dans la désolation depuis que M. Duchesneau a reçu une dépêche de Rigaud, l'informant de la disparition de son fils, qui fait croire à une noyade.

La nouvelle a jeté dans une profonde tristesse les familles Duchesneau et Lalonde. M. Lalonde étant le beau-frère et l'associé de M. Duchesneau.

Voici ce que nous apprenons par dépêche spéciale de Rigaud:

"Toute une sensation à Rigaud à la nouvelle de la disparition d'un jeune homme appartenant à une famille bien connue de Montréal, qui passe la saison d'été ici, à l'hôtel Rochon, située à une courte distance du quai."

Il se nomme Edmond Duchesneau, voyant hier matin une chaloupe dans laquelle il n'y avait personne, y prit place avec sa petite sœur, Gertrude Duchesneau, âgée de neuf ans, et qu'ils partirent tous deux.

Comme le vent était très fort et que la houle agita l'embarcation d'une façon déordonnée, la jeune fille effrayée, demanda à mettre pied à terre et le jeune homme continua seul sa promenade, après avoir hissé la voile.

Depuis ce moment on n'a pas entendu parler ni du jeune homme ni de la chaloupe. Un jeune Leblanc prétend avoir vu, en haut de l'île Jones, chavirer une chaloupe à voile; le vent soufflait avec beaucoup de violence, mais il ne vit plus rien, tant les vagues étaient énormes.

Lorsqu'on vit que le jeune homme ne revenait pas à l'hôtel, on appréhenda un malheur et des personnes firent, hier midi, quelques

recherches. A une heure, deux yachts furent envoyés pour explorer les alentours du lac.

Hier soir, l'équipe des sauveteurs est revenue tard après avoir trouvé la chaloupe désemparée.

M. Duchesneau, qui était en ville hier soir, a été prévenu très tard du mystérieux accident. Madame Duchesneau passe l'été avec ses trois fils Edmond, Amédée et Edouard, et ses deux filles Gertrude et Pauline.

M. Duchesneau ne put contrôler la nouvelle que ce matin par téléphone. Il partit immédiatement pour Rigaud.

On comprend l'inquiétude de M. Duchesneau, qui, ce matin, ne savait même pas lequel de ses fils était victime de l'accident. Les premières nouvelles ajoutaient aussi que la petite Gertrude avait péri.

M. Duchesneau est donc parti très anxieux d'apprendre des nouvelles exactes.

M. Duchesneau, rendu à Rigaud, est à la recherche avec des hommes de l'endroit. C'est bien son fils Edmond, qui a péri, qui est disparu du moins. La petite fille, âgée de neuf ans, avait quitté l'embarcation quelques instants après le départ, car elle craignait la mer qui était très furieuse. Les malheureux qu'on croit au fond du lac étaient âgés de dix-sept ans.

M. Lalonde, le beau-père de M. Duchesneau et son associé est parti pour Rigaud quelques minutes avant midi, muni de toute hâte par la famille qui est dans la désolation.

Tout porte à croire que la malheureuse s'est noyée.

Quelques-uns espèrent toutefois que la naufrage, qui savait très bien nager, a pu atterrir à quelque lieu voisin, mais cette hypothèse semble malheureusement peu probable.

Les recherches se continuent.

M. C. W. BENNETT
DEMISSIONNE

M. C. W. Bennett, directeur de la compagnie des Théâtres Bennett vient de donner sa démission, et de disposer des intérêts qu'il avait dans les théâtres du Canada. Il sera remplacé par le Dr Clarke Brown, qui avait la direction du bureau de New-York, et envoyait les troupes dans les théâtres Bennett au Canada.

M. G. S. Briscoe, devient assistant-directeur-général et aura le contrôle des théâtres Bennett au Canada. M. Bennett part pour l'Europe; à son retour il s'occupera des théâtres de sa compagnie aux Etats-Unis.

de Hudson; l'abbé G. B. Bazinet, curé de Plaisance, Ottawa; l'abbé Th. Caron, curé de St-Maurice, Champlain; l'abbé P. Hudon, curé de la Malbaie, Charlevoix; l'abbé T. V. Marcou, curé de Roberval, Chicoutimi; l'abbé A. N. Parent, curé des Eboulements, Chicoutimi; l'abbé G. H. Bouffard, curé de St-Malo, Québec; l'abbé J. Roy, curé de St-Alexis, Saguenay; l'abbé H. Lavoie, curé de St-Joseph d'Alma, Québec; les RR. Frères Germain, mariste, directeur de l'Ecole Saint-Pierre, et Emilie, tout deux de Montréal; l'abbé A. O. Savoie, curé de Sainte-Ursule, Maskinongé, etc. MM. J. C. Chapais, O. E. Delisle, Dr Wilfrid Grignon, conférenciers agricoles; le Dr Dauth, M. V., professeur à l'Institut; Naud, député de Champlain; G. Reynaud, G. Diminution, professeurs à l'Institut et tout le personnel des religieux professeurs de cette institution.

Le Très Révérend Père Abbé, Dom Antoine, président honoraire de l'Association des Missionnaires Agricoles, prend également une part très active aux délibérations des congressistes.

A 2 hrs p. m. s'ouvrit la convention, sous la présidence de M. le chanoine BELANGER, qui fit le discours d'introduction suivant:

Notre dernière assemblée a eu lieu en 1907 au séminaire de Trois-Rivières. Vous vous rappelez, messieurs, le bon accueil qui nous fut fait par les messeurs du séminaire. Mgr Richard, malgré son âge avancé et une santé affaiblie, s'est montré en cette circonstance d'une affabilité et d'une délicatesse que nous ne pouvons oublier. Depuis lors, Dieu l'a appelé à lui, et j'ai tout lieu d'espérer que les fatigues qu'il s'est imposées, tant pour nous recevoir que pour la cause de l'agriculture, ont été pour quelque chose dans la latence de ses mérites.

Tant qu'à l'hospitalité des RR. Trappistes d'Oka, nous l'avons tant appréciée que nous y retenirons encore cette année.

Nous avons eu aussi à déplorer la mort du Rév. M. Reid, curé de Rigaud. Compagnon joyeux, pétillant d'esprit, il était l'un des missionnaires des plus dévoués à la cause de l'agriculture.

Nous avons aussi à déplorer la mort de Mgr J. T. Duhamel, archevêque d'Ottawa. Pour nous, prêtres d'Ottawa, il était un père. Il en-

(Suite à la 4ème page.)

CHUTE MORTELLE
D'UN ENFANT

COMMENT LE JEUNE ENFANT
D'OVIDE LECAVALIER, DE L'ILE
BIZARD, A SUCCOMBE HIER
SOIR.

(Dépêche spéciale à La Patrie) SAINTE-GENEVIÈVE, Co. Jacques-Cartier, 14. — La famille d'Ovide Lecavalier, cultivateur de l'île Bizard, vient d'être plongée dans une profonde affliction par suite de la mort accidentelle d'un des siens.

Madame Lecavalier était à laver, lundi matin, son petit garçon, âgé d'un an et demi. L'enfant était sur la table située près d'une fenêtre, lorsque trompant la surveillance de sa mère, s'éloigna puis tomba par la fenêtre.

Le petit infortuné tomba dans un chaudière de bouillie presque en ébullition, destinée aux animaux et qui venait d'être déposée près de la fenêtre.

Aux cris de l'enfant, la mère accourut, mais le petit était déjà horriblement brûlé lorsqu'il fut retiré du chaudron.

L'enfant a succombé, hier soir, à ses brûlures, en dépit des meilleurs soins, qui lui ont été prodigués.

Le coronar McMahon tiendra une enquête, ce soir.

LA REVUE DE
LONGCHAMPS

60,000 SOLDATS DEFILENT DEVANT LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE. — ACCIDENT SANS CONSÉQUENCES DU GÉNÉRAL PICQUART. — LE DISCOURS DE PAUL DEBOULEDE

PARIS, 14. — Le général Picquart, ministre de la guerre, a été désarçonné pendant la revue militaire annuelle de Longchamps, ce matin. Cet accident s'est produit au moment où 60,000 soldats défilaient devant la tribune présidentielle et en présence d'un demi-million de spectateurs. Le général ne s'est fait aucun mal et a remonté vivement à cheval pour continuer à passer la revue.

Pendant les manœuvres deux ballons dirigeables, la "République" et la "Ville de Nancy" ont évolué au-dessus du terrain de la revue. La fête nationale est célébrée dans toute la France avec l'enthousiasme et l'allégresse habituels. Des nombreux discours patriotiques ont été prononcés.

M. Déroulède et la Ligue des Patriotes, suivant leur coutume, ont décoré à Paris les statues de l'Alsace et de la Lorraine, et M. Déroulède a prononcé comme d'habitude un discours véhément dans lequel il s'est déclaré convaincu de la nécessité de reconquérir les provinces perdues par la France en 1870.

M. Déroulède et la Ligue des Patriotes, suivant leur coutume, ont décoré à Paris les statues de l'Alsace et de la Lorraine, et M. Déroulède a prononcé comme d'habitude un discours véhément dans lequel il s'est déclaré convaincu de la nécessité de reconquérir les provinces perdues par la France en 1870.

M. Déroulède et la Ligue des Patriotes, suivant leur coutume, ont décoré à Paris les statues de l'Alsace et de la Lorraine, et M. Déroulède a prononcé comme d'habitude un discours véhément dans lequel il s'est déclaré convaincu de la nécessité de reconquérir les provinces perdues par la France en 1870.

(Suite à la 4ème page.)

CHRONIQUE OUVRIERE

La liberté de parole.

L'intervention de la police de New-York, pour empêcher Emma Goldman, la femme anarchiste bien connue, d'adresser la parole dans une salle publique, louée pour l'occasion, a provoqué un incident ouvrier auquel les autorités ne semblaient pas s'attendre. Les ouvriers syndiqués et les socialistes se sont donnés la main pour protester contre cette action policière, bien que l'un et l'autre de ces groupements soient tout à fait opposés aux théories de cette femme.

C'est au nom de la liberté de parole que travaillistes et socialistes se sont unis pour faire échec à l'autorité. Il est résulté de ce mouvement de résistance une ligue pour la liberté de parole à laquelle des milliers de personnes des deux continents, intellectuel et manuel ont adhéré.

Une autre salle a été louée et Emma Goldman a été invitée à recommencer la lecture qu'elle était à faire quand la police l'a interrompue.

Si la police intervient à nouveau, Emma Goldman ne tiendra aucun compte de ses sommations, et si elle est arrêtée, des membres de la ligue résisteront pour la forme à l'action de la police, afin de se faire arrêter et de créer par suite matière à un procès retentissant.

Si cette lutte judiciaire est contrainte aux partisans de la liberté de parole, la cause sera portée devant l'opinion publique et l'on tentera une agitation pour faire intervenir le Parlement.



M. JOSEPH L. GERVAIS, président de l'union des tailleurs de la confection des maisons de gros, qui vient de se réorganiser à Montréal, sous la bannière de la United Garment Workers of America. La réorganisation de cette union est due entièrement aux efforts dévoués et persistants de ce militant courageux.

Congrès des métiers et du travail du Canada.

Le vice-président général du Congrès des métiers et du travail du Canada, M. Gustave Francq, partira en mission pour Québec, demain ou après-demain, dans l'intérêt de ce corps.

M. Francq doit visiter, également dans l'intérêt du Congrès, tous les syndicats ouvriers de Montréal, de ses environs, de Québec et de sa banlieue. Il n'exceptera ni les unions nationales, ni les unions internationales.

M. Francq est d'avis que Montréal enverra au moins trente délégués à la prochaine session du Congrès qui aura lieu au mois de septembre à Québec. Cette dernière ville en désignera probablement une quinzaine et les autres villes de la province un nombre à peu près égal, de sorte que l'on peut dire, même en supposant ces chiffres un peu optimistes, que la province de Québec sera représentée à ce congrès par au moins une cinquantaine de délégués.

Ce que les ouvriers font dans l'Ouest.

Les ouvriers de Winnipeg font une lutte des plus énergiques pour conquérir la même liberté que les autres classes de la société, de se servir des rues pour discuter les questions qui peuvent les intéresser. L'administration municipale ne veut pas permettre aux ouvriers de discuter et de critiquer au coin d'une rue, les actions des hommes publics, mais elle n'intervient pas, par exemple, pour empêcher l'Armée du Salut de se réunir sur la voie publique et prêcher sa doctrine en appelant la foule à grand coup de grosse caisse ou au son du tambour de basque.

C'est contre cette attitude partielle de l'autorité que les ouvriers protestent. Ils veulent que la liberté de faire des discours dans les

ruas soit permise à tout le monde ou à personne. On voit qu'il y a au moins de la vigueur dans le mouvement ouvrier de l'Ouest. Nous sommes un peu plus endormis dans l'est, depuis quelque temps.

Un compliment aux types.

Le dernier numéro du Bulletin du département du travail de l'Etat de New-York, consacre dix pages de ce périodique à l'étude de l'œuvre des retraites accomplies par l'Union typographique internationale. Il dit que les progrès de cette institution vont être suivis par les autres unions ouvrières du continent, et si elle a le succès qu'en attendent les types, il est probable qu'elles imiteront toutes ce bel exemple de solidarité démocratique. Il est admis par tous que le système de pension adopté par l'Union internationale typographique est la plus progressive œuvre humanitaire qu'ait encore été instituée par une union ouvrière américaine.

Amusements :

Excursion et pique-nique des cordonniers, à Saint-Hyacinthe, le 13 juillet, par le Grand-Tronc.

Excursion de l'Union Typographique Jacques-Cartier, à Québec, le 14 août par le Grand Nord.

Excursion et pique-nique de l'union des plombiers, à Maple Grove, sur les bords du lac Saint-Louis, le 21 août, par le New-York Central.

L'excursion des cordonniers dimanche prochain.

Le comité de l'excursion des cordonniers à Saint-Hyacinthe, nous informe que le pique-nique qui sera le complément de la fête, sera tout à fait réussi si la température est le moins favorable.

Déjà le comité a recueilli un nombre considérable de magnifiques prix qui seront attribués aux vainqueurs des amusements sportifs, jeux et danses inscrites au programme.

M. Alphonse Verville, député de Maisonneuve, a été invité à cette fête, et il n'y a pas de doute qu'il sera présent à moins que des circonstances indépendantes de sa volonté l'en empêchent.

On ne doit pas douter non plus d'y rencontrer une foule d'autres dirigeants ouvriers.

Keefe ne peut s'écarter du congrès des dockers.

Le congrès de l'union internationale des dockers, réuni cette semaine à Galveston (Texas), a refusé de recevoir la lettre de crémence de Daniel J. Keefe, ex-président général de l'organisation et aujourd'hui commissaire général d'immigration et de naturalisation, parce qu'il n'appartient plus à la profession. M. Keefe n'était pas présent, étant à poursuivre une investigation sur la frontière mexicaine contre les Chinois qui entrent aux Etats-Unis en contrevention à la loi d'exclusion. M. Keefe doit être au congrès aujourd'hui pour combattre la résolution qui le prive de son siège dans ce corps.

Protestation contre l'envoi des soldats à Glace Bay.

Le conseil exécutif du Congrès des métiers et du travail du Canada a protesté contre l'envoi des troupes à Glace Bay, et demande leur rappel immédiat, attendu que le calme qui règne dans les charbonnages ne justifie pas la présence des soldats. Le conseil a aussi approuvé la grève des mineurs déclarée par les membres des unions locales de la United Mine Workers of America.

Le conseil du congrès national des métiers et du travail, réclame au contraire, le maintien des forces militaires dans cette région et blâme la grève.

Ces attitudes différentes des deux corps ouvriers adversaires ne manquent pas d'être notées par les travailleurs.

Ces renseignements sont demandés.

Un nommé Alfred Marchand est mort subitement ces jours derniers à Granby (N. Y.). Il travaillait au camp de MM. Bissell frères. Ces messieurs ont envoyé un télégramme qui n'a pu être délivré à M. Alexis Michaud, de Saint-Moïse (Qué.).

Alfred Michaud a été membre de l'union No 134 de la Fraternité des charpentiers et des menuisiers à Montréal, jusqu'au 27 janvier 1908, et il demeure alors au No 1642 de la rue Notre-Dame-Est.

Prière d'adresser des renseignements sur son compte à M. L. Lefèvre, agent d'affaires de l'union No 134 des charpentiers, No 301, rue Saint-Dominique, Bourse du Travail, Montréal.

Conflit d'autorité.

M. J. Tweed, de Toronto, organisateur de la Fraternité des charpentiers et des menuisiers, est à Montréal, depuis hier. Il est envoyé ici pour ouvrir une enquête sur un conflit d'autorité, dit-on, qui s'est élevé entre deux hauts dignitaires de l'organisation à Montréal.

M. Alney chez les couvreurs.

M. J. Alney, qui avait été invité à

Un verre d'

Abbey's Effervescent Salt

pris le matin vous mettra en état de bien passer la journée.

émettre son avis sur un intéressant sujet en discussion, à l'Union des ferblantiers-couvreurs, s'est rendu à la réunion de ce syndicat hier soir, et s'est acquitté de sa tâche avec son éloquence ordinaire.

M. Alney a parlé sur la nécessité de perfectionner et d'améliorer les moyens d'action des unions ouvrières, en augmentant les contributions et en adoptant les règlements en vogue dans les grandes centres canadiens et américains, en ayant bureau et agents d'affaires, ce qui est indispensable aujourd'hui.

L'orateur a été très applaudi et l'assemblée lui a voté des remerciements.

Not de la fin :

La Chambre des lords n'a pas voulu se suicider en votant le projet de lord Roberts, tendant à imposer le service militaire obligatoire.

J.-A. RODIER.

Réunions, demain, 5me jeudi du mois :

Conseil des Métiers et du Travail de Montréal. Bourse du Travail. — Secrétaire, Emile Pelletier, No 438, rue Beaudry.

Section nord de la Fédération canadienne des employés civiques, No 1279, rue Berri. — Secrétaire, A. Cauton.

DEDICACE D'UNE JOLIE CHAPELLE

UNE CINQUANTAINE DE COLONS ASSISTENT A LA CEREMONIE, DIMANCHE, DANS LE CANTON DE PACKINGTON.

(Spécial à la PATRIE)

STE-ROSE DU DEGELE, 14.—Le canton de Packington, situé en plein champ de colonisation, en arrière de la paroisse de Sainte-Rose du Dégel, comté de Témiscouata, vient d'être enrichi d'un bon chemin de colonisation et d'une très jolie chapelle, dont la dédicace a eu lieu dimanche dernier.

Là où, il y a quatre ans, il n'y avait qu'une cambuse en bois rond, où le grand industriel québécois, M. P.-T. Légaré, allait accompagné de quelques amis et avec beaucoup de peine et de misère passer quelques semaines à pêcher la truite du lac Sloate, s'élevait maintenant une très jolie chapelle, capable de contenir soixante-et-quinze personnes et cinq corps de logis, avec leurs dépendances, hangars, glacière, etc.

A l'occasion de la dédicace de la chapelle, une cinquantaine de colons des alentours, qui sont obligés, en temps ordinaire, de parcourir huit et neuf milles pour aller à l'église la plus proche, Sainte-Rose du Dégel, s'étaient rendus pour assister à la cérémonie.

Monsieur de Rimouski, dans le diocèse duquel se trouve la nouvelle chapelle qui portera le nom de Notre-Dame de la Forêt, avait désigné, pour en faire la dédicace, le révérend M. H. Desroches, curé de Notre-Dame de Lourdes, comté de Mégantic, un ami personnel de M. Légaré. D'autres amis et parents de M. Légaré, au nombre desquels étaient M. P.-A. Lamonde, entrepreneur de Québec, et M. Emile Gagnon, propriétaire de l'hôtel Victoria, Rivière-du-Loup, et leurs deux jeunes filles, avaient accepté l'aimable invitation de M. Légaré d'assister à la dédicace, et en même temps de faire une partie de pêche.

MM. Dombroski et Juneau, de la maison Légaré, ont fait le beau tour de force de se rendre, en automobile, de Québec au lac Sloate, une distance de 185 milles, qu'ils ont parcourue en moins de deux jours. M. Dombroski, qui est un chauffeur émérite, qu'aucune difficulté ni routes, si mauvaises qu'elles soient, n'effraient, dit qu'il a trouvé cette Québec et la Rivière du Loup, des chemins très mauvais, comparés à ceux du comté de Témiscouata et celui de M. Légaré a ouvert pour se rendre à son lac, mais il les a brûlés, non pas exactement à la vitesse d'une locomotive Mogul, mais à l'extrême limite de la vitesse permise par la loi sur les routes de campagne.

La cérémonie de la dédicace a été très imposante. C'était un beau spectacle que de voir ce nombre de personnes réunies en pleine forêt, écoutant la parole du prêtre de Jésus-Christ, qui prêchait les bienfaits de la religion, et la sainteté du temple de Dieu.

La partie musicale était sous la direction de M. Herman Dombroski, à l'harmonium, et de M. Emile Gagnon, comme maître-chanteur. Après la communion, à laquelle ont pris part plusieurs personnes présentes, Mlle Ida, et les deux filles de M. F. Moffet ont rendu un très joli cantique de circonstance. Dans l'après-midi il y a eu bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

M. le curé Desroches se propose de passer quelques semaines de vacances à Notre-Dame de la Forêt, mais d'autres prêtres de Québec ont promis d'aller faire visite à M. Légaré pendant l'été, et ils diront la messe dans la nouvelle chapelle. Monsieur de Rimouski a aussi donné permission générale à tous les prêtres autorisés d'administrer à Notre-Dame de la Forêt, tous les sacrements de l'Eglise, permission dont les colons de Packington, sont très reconnaissants à leur évêque et dont ils se proposent bien de profiter chaque fois que l'occasion leur en sera offerte.

Une Bière de Trois Siècles d'Existence

La Bière Molson a été brassée pour la première fois au dix-huitième siècle—on l'a améliorée durant tout le dix-neuvième—et elle a atteint la perfection au vingtième.

Depuis 123 ans que la Bière Molson est la bière favorite de ceux qui veulent une bière pure, hygiénique, parfaitement murie—d'une saveur délicieuse et exempte de sédiment.

La demande pour la bière Molson augmente constamment.

On peut l'obtenir dans toute la ville—de fait, aucun club, hotel ou épicerie ne peut faire autrement que d'en vendre.

Votre marchand en tient certainement—demandez-la

MOLSON

“Etiquette Blanche”

LA COMEDIE FRANÇAISE

DE BONNES NOUVELLES POUR LES AMATEURS DE THEATRE. L'ACADEMIE TRANSFORMEE EN UN THEATRE DE LUXE.

Quand nous irons applaudir les artistes français à l'Académie, en septembre prochain, nous serons surpris de la transformation de ce théâtre, qui est entre les mains d'une légion de menuisiers, de maçons, de peintres et de décorateurs.

Le théâtre de la rue Université, sera désormais le foyer de la comédie française et du grand opéra.

La nouvelle troupe française quittera Paris sous peu. Elle s'embarquera au Havre le 9 août prochain, sur un des navires de la ligne Albin. Les artistes arriveront à Montréal le 22 août. Les exercices commenceront immédiatement afin de préparer la grande ouverture.

Les deux premières semaines, celles du 6 et celle du 13 septembre, seront deux semaines de gala. A part les représentations données par la troupe régulière, il y aura des articles spéciaux et additionnels au programme.

Des négociations ont été engagées depuis quelques semaines entre M. Edwards, de cette ville, et les directeurs du Covent Garden, de Londres, et du théâtre Metropolitan, de New-York, pour l'embauchage de Lola Fuller et de sa grande troupe de ballet historique.

Mlle Fuller a signé un engagement pour la saison du grand opéra à New-York ; mais comme cette saison ne commence qu'en octobre, M. Edwards espère obtenir ce numéro extraordinaire pour son programme des semaines du 6 et 13 septembre, le temps également des fêtes du “Retour à Montréal.”

D'après ce que nous en disent les journaux de Londres et de Paris, Lola Fuller a créé partout une véritable sensation. Ce qu'elle nous donne est tout à fait nouveau genre, classique et très relevé, et y joint la vérité historique.

Le Ballet se compose de soixante-quinze premières danseuses choisies avec soin dans toutes les parties du monde. Il a fallu plusieurs années pour réunir la troupe entière, telle qu'elle se compose aujourd'hui. Quelques-unes de ces danseuses sont d'une habileté extraordinaire, classées parmi les plus grandes beautés de leurs pays respectifs et appartenant aux plus grandes familles d'Europe.

Cette troupe est connue sous le nom de “Lola Fuller et Les Muses.”

Aussitôt que les négociations seront définitivement conclues, on confirmera, on donnera plus de détails sur les différents ballets qui seront représentés pendant ces deux semaines de gala.

Malgré la dépense énorme occasionnée par l'embauchage de cette

F.X.P. ALLARD

MARCHAND DE **BOIS** DE CONSTRUCTION

Entrepreneur Général.

Manufacturier de

Portes et Chassis

1447 St-André

TEL. EST 2860

ESSAYEZ LE

Métal Harris

Plaqué en cuivre, se coulant facilement, malléable, solide, durable et particulièrement satisfaisant pour toute machine de grande vitesse.

Si votre marchand ne l'a pas, nous vous l'expédierons directement.

THE CANADA METAL CO. Ltd., Toronto, Ontario.

VOICI la saison des fruits et avec elle arrive la demande de sucre. Quand vous en achetez, insistez pour avoir le

Redpath

Le meilleur au Canada. Fait de pur sucre de cannes.

Manufacturé par

The CANADA SUGAR REFINING COMPANY, Limited

MONTREAL.

Geo. Hall Co. of Canada

ANTHRACITE DE LEHIGH VALLEY

Bitumineux de Roches-ter et Pittsburg Gros, tout venant et menu.

Charbon de Forge et Coke. Livraison par chemin de fer ou bateau.

Spécialité **Charbon** pour la Marine.

Bon poids et prompt livraison.

Chantier Bassin Wellington

Téléphone Main 1361.

A. J. CORRIE, Directeur-Gérant.

Téléphone Main 1835. 246 Rue St-Jacques.

Sunshine grates have maximum strength

La fournaise Sunshine est pourvue de quatre barres de grille triangulaires, dont chacune a trois côtés distincts. Dans la grille à pièce simple et à pièce double on ne trouve pas cette disposition en vue de l'extension ou de la contraction, et le brassement de la fournaise est toujours suivi d'une perte de charbon. A gauche et à droite, il y a des clavettes, qui, une fois descendues, permettent d'enlever les grilles. Ces quatre barres de grilles sont faites de fonte épaisse et finies avec dents dites “building”. Ces dents brayeront le plus dur mâchefer et comme

Fournaise SUNSHINE

Les grilles sont en sections, non seulement il n'y a pas la poussière et les cendres qui passent à travers, mais après chaque brassage, un côté distinct peut être présenté au feu. Avec la grille Sunshine également, le brassage n'oblige pas à faire des mouvements propres à briser le dôme. En enlevant doucement le levier, d'abord à gauche et puis à droite, les cendres se déchargent de chaque côté et tombent dans le cendrier.

McClary's

CASTORIA.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Aimée

Prenez la Castoria

LES SUICIDES A NEW-YORK

Leur nombre va sans cesse croissant.

A BANY, 14.—L'examen des registres du département de l'hygiène a démontré que le nombre des suicides

des va en augmentant dans notre Etat. Il y a eu 1,027 suicides en 1907, et 1,409 l'année dernière, soit une moyenne de 117 par mois. Les chiffres du premier mois de 1909, accusent une moyenne plus élevée, elle a été de 34. A ce compte, le nombre de suicides serait cette année à peu près de 1,860.

Le Power réclame \$82,265 de la ville

Et le Conseil de Ville décide de lui payer le prix
de deux mois d'éclairage à raison de
\$60 par lampe

Le conseil de ville a pris connaissance, hier après-midi, d'une nouvelle lettre de la compagnie M. L. H. & P., réclamant de la ville la somme de \$82,265 pour l'éclairage des rues, depuis six mois, et menaçant de prendre une poursuite judiciaire pour le recouvrement de cette somme.

L'échevin Lapointe dit qu'il se serait pûr de prétendre que nous

Les rapports de la Voirie seront discutés aujourd'hui

Le Conseil dispose, hier, d'une énorme masse
d'affaires de routine et ajourne à cet après-
midi, prêt pour la bataille sur la fameuse
question des trottoirs permanents.

Une deuxième séance du conseil a été nécessaire pour disposer de la masse d'affaires de routine qui s'étaient accumulées depuis quatre ou cinq semaines et claired le pont pour la grande bataille qui se fera aujourd'hui sur les fameux rapports de la Voirie. Le conseil s'est en effet ajourné de nouveau, hier, après avoir abordé l'ordre du jour et il se réunira de nouveau cet après-midi, à 3 heures.

Pendant les quatre heures de la séance d'hier, les innombrables rapports de commissions ont été adoptés les uns après les autres, ou ont été référés aux commissions dont ils dépendent. Plusieurs interpellations ont été faites et on a donné de nombreux avis de motion.

En tête de l'ordre du jour, était inscrit le rapport concernant l'octroi d'un crédit de \$150, pour envoyer une délégation à la convention des chefs de police à Niagara. Ce rapport fut adopté par un vote de 22 à 11 et le chef Campeau et l'inspecteur Lamouche seront les délégués.

Par un vote de 27 à 8, le conseil a enfin décidé de payer le compte réclamé par l'ex-maire Ekers, pour l'érection de la fameuse cheminée métallique, au pavillon de l'acaduc. En vertu des dispositions de la nouvelle charte, la ville était autorisée à solder cette dépense. Le vote fut le suivant :

Pour, les échevins Lapointe (L. A.), Clearhue, Dagenais, Lévesque, Turner, Bumbay, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Leclaire, O'Connell, Ward, Martin (J. B.), Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resteur, Messer, et Labrecque.

Contre, les échevins Giroux, Proulx, Mercier, Couture, Lavoie, Gadbois, Nault, Séguin.

Parmi les rapports adoptés, mentionnons les suivants : concernant l'octroi de \$500,000 pour continuer les travaux d'élargissements de l'acaduc; concernant l'octroi de \$2,000 pour faire préparer des plans en vue de l'établissement d'un système d'acaduc à haute pression, dans le quartier ouest; à la demande de l'échevin Lévesque qui a représenté que les résidents du quartier en question réclamaient cette amélioration et qu'ils ne l'obtiendraient pas si les plans n'étaient pas faits cette année, attendu que le Conseil serait bientôt changé et qu'il faudrait alors tout recommencer; concernant l'érection de bains publics dans les quartiers Papineau et Saint-Henri.

LA TRAVERSEE DE LA MANCHE

CALAIS, 14 — Le mauvais temps qui sévit depuis quelques jours sur les côtes de la Manche est cause que l'aviateur Hubert Latham n'a pu encore tenter de traverser la Manche à la nage.

Il a effectué hier, un vol d'un quart d'heure, mais en atterrissant, à son hangar, une des roues arrière de son appareil, s'est cassée. L'essieu a été immédiatement redressé par le mécanicien de M. Latham.

Une foule considérable assistait à l'expérience. Plusieurs torpilleurs et un grand nombre de yachts attendent, sous pression, le moment où l'aviateur procédera à sa sensationnelle tentative, qui maintenant ne saurait tarder.

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, autrefois rue St-Laurent, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Consultations, 9 à 5 heures. Tél. Bell Est, 2916.

72 PERSONNES EMPOISONNEES

Par la crème à la glace à Toledo, (Espagne).

TOLEDO, Espagne, 14 — Au cours d'un banquet si hier soir, soixante-seize personnes ont été empoisonnées par la crème à la glace qu'on leur avait servie. La plupart d'entre elles sont très dangereusement malades.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

QUEBEC, 14 — MM. les abbés A. Roberge, G. Julien et A. Bilodeau, ont été nommés vicaires respectivement à Saint-Zacharie, à St-Flavien et à Saint-Honoré de Beauce.

CASTORIA.
La Société des Vins et Spiritueux de la région de la Saguenay.

D'UNE HAUTEUR DE VINGT PIEDS

UNE FEMME EN OUVRANT UNE
CROISEE, PERD L'EQUILIBRE
ET TOMBE DANS LA COUR.

L'épouse de M. Edouard Ernest Cross, domicilié au No 12 Square Richmond, a été victime d'un accident qui lui sera peut-être fatal.

Vers six heures, hier soir, Mme Cross ouvrit la fenêtre de la galerie qui donne sur la cour. Elle perdit l'équilibre et tomba tête première sur le pavé, soit d'une hauteur d'environ vingt pieds. Elle fut ramassée évanouie et à son arrivée à l'hôpital, les médecins constatèrent qu'elle souffrait d'une fracture du crâne et de lésions graves aux bras et aux jambes.

On nous informe ce matin, de l'hôpital que Madame Cross est encore inconsciente et que son état est critique.

Elle est âgée de 39 ans et mère de deux enfants.

UN CRIME OUEUX

UN IGNOBLE INDIVIDU ATTAQUE
UNE TOUTE JEUNE FILLE A
LA PORTE DU DOMICILE DE
SES PARENTS, A PITTSBURG,
PENN.

PITTSBURG, Pennsylvanie, 14. — Les détectives de notre ville recherchent en ce moment l'auteur d'un crime odieux qui a été commis avant-hier, dans les environs de notre ville.

La petite Lydia Spade, une enfant de douze ans, a été attaquée et soumise à de criminelles violences devant la porte même de la maison habitée par ses parents. L'enfant a été grièvement blessée et son état inspire de vives inquiétudes.

Prévenue dès la découverte du crime, la police a opéré une battue dans les environs dans le but de retrouver le malfaiteur. Des habitants ont déclaré avoir vu un homme s'enfuir dans la direction de Canonsburg, et la police de cette ville a arrêté peu après un nommé J. Johnson, qui répond au signalement donné.

A son arrivée à la prison de la ville, une foule excitée l'accueillit et des menaces de mort furent proférées de toutes parts. La foule entourait la prison et exigea que le prisonnier fût soumis à une exécution sommaire. Les autorités réussirent pourtant à calmer la population en assurant que justice serait faite vivement si la culpabilité de Johnson pouvait être établie.

DEBARDEUR MAL PRIS

Pierre Arbour, un débardeur, s'est trouvé dans une situation très critique, hier soir, alors qu'il était à travailler au paquebot "Jacona", de la compagnie de navigation Thompson. Trébuchant contre l'une des amarres, Arbour tomba entre le navire et les parois du quai et demeura pris comme dans un étau.

Si le navire approchait, quelque peu du quai, Arbour était inévitablement broyé. Si le navire s'en éloignait, Arbour tombait à l'eau. Heureusement, qu'au moyen de câbles, le sauvetage s'effectua à temps. On fit transporter Arbour à l'hôpital Notre-Dame, où les médecins de l'institution constatèrent qu'il avait des lésions internes assez graves.

Douleurs dans l'Estomac Mal de Tête Bileux, Foie Parasiteux, Indigestion et Désordres de l'Estomac.

Guéris par les Pilules du Dr Hamilton.

"Pour avoir fait usage d'un remède bon marché, recommandé par un pharmacien sans scrupule, mon état devint pire, écrit Mlle Minerva E. Michie, fille d'un citoyen bien connu à Portland.

"Je souffrais tellement d'indigestion et de biliosité que la vue me faisait mal, après avoir pris quelques pilules j'éprouvai un soulagement des douleurs de dos et de la poitrine, je me sentis le cerveau plus libre et je ne ressentis plus longtemps à la tête, cette sensation de bruits assourdissants et de lourdeur. Je continuai à prendre les Pilules du Dr Hamilton, mon appétit revint petit à petit, mais avec assurance, je repris graduellement des forces, des couleurs et de la gaieté.

"Aujourd'hui, je suis aussi bien portante que jamais et j'attribue complètement mon état actuel d'une santé splendide aux Pilules du Dr Hamilton.

Si vous souffrez comme le faisait Mlle Michie (et la plupart des gens sont ainsi de temps en temps) au lieu de remède ne vous fera autant de bien que les pilules du Dr Hamilton.

Prenez garde au pharmacien qui vous demande de prendre n'importe quelle chose au lieu des pilules du Dr Hamilton, les pilules peuvent seules vous aider et vous guérir, 25 cts la boîte ou cinq boîtes pour \$1.00 chez tous les marchands ou de la Catarrhozone Company, Kingston, Ont.

Henry Morgan & Co. Limited

COLONIAL HOUSE MONTREAL

ONT PREPARE UNE

Vente Spéciale de Deux Jours pour Jeudi et Vendredi

Depuis la fin de la Vente de Juin, nous nous sommes préparés à vous offrir des valeurs sans égales dans de nombreuses lignes de vêtements d'été attrayants, et nous espérons que nos clientes expérimentées se hâteront d'apprécier les mérites des diverses lignes mentionnées ici.

C'est une vente de Vêtements d'été et d'articles nécessaires à des prix si extrêmement bas qu'elle permettra aux personnes dont les moyens sont modérés de profiter de ces Offres Exceptionnelles :: :: :: ::

Vente très Extraordinaire de Robes d'été pour Dames

Marquées à des prix ridiculement bas pour écouler immédiatement

OFFERTES DANS PLUSIEURS CAS AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT DU FABRICANT

ROBES en TULLE, MULLE et SOIE

Vingt-cinq robes de haut ton, en tulle, mulle et soie. Les prix varient de \$9.00 à \$12.50.

POUR ECOULER A \$7.50 CHAQUE

Robes en Guingan et Indienne en style Princess et Blouse, très gentiment garnies de broderies, insertion et plis, en petite rayures et couleurs unies. Les prix varient de \$6.50 à \$12.50. Pour écouler à \$5.00 chaque.

Jupes en toile et duck, importations de cette saison, gentiment garnies de boutons en nacre insertion de toile et soutache de même tissu. Pour écouler à MOITIÉ PRIX.

Robes en mulle, en nuances unies de ciel, héliot et blanc, garnies d'insertion, régulier \$8.50.

Robes d'indienne, à rayures étroites, garnies de broderies all over, prix régulier \$6.00.

Costumes en duck, en bleu, héliot, rayé brun et noir, garnis de bandelettes de même tissu, régulier \$8.50 à \$23.50.

Votre choix de tout ce qui est mentionné ci-dessus à \$4.00.

33 ROBES A \$10.50

Une ligne supérieure de 33 Robes comprenant quelques-unes de nos meilleures lignes de robes. Les prix réguliers varient de \$15.00 à \$25.00.

POUR ECOULER A \$10.50 CHAQUE.

COUPONS MOINS 50 POUR CENT

Balance de coupons de broderie et entre-deux, bordures et devants de blouse, tous moins 50 pour cent.

Coupons de mousselines artistiques, mousselines et tulle blancs pour rideaux, tous moins 50 p. c.

Mousselines Suisses à gros et petits pois, moins 33 1/3 p. c.

VENTE DE SOIES DE HAUTE QUALITE

Le rayon des soies mettra en vente une riche ligne de soies taffetas, toutes des marchandises de cette saison, dans le choix de nuances suivantes: Bleu-marine, Copenhague, Alice, Ciel, Brun, Fauve, Champagne, Jaune, Bleu, Myrte, Nil, Cardinal, Vieux Rose, Héliot, etc. Aussi Noir, Crème et Blanc. Prix de la vente de deux jours, 55c la verge; régulier 85c la verge.

10 pièces chaque de satin merveilleux et taffetas noirs, prix réguliers depuis 65c à \$1.10; toutes moins 25 pour cent.

20 pièces de Shantung de couleur naturelle. Ce tissu est beaucoup employé à l'heure actuelle pour manteaux, jupes, etc. Prix de la vente de deux jours, 39c; rég. 65c.

25 pour cent d'escompte sur tous les nouveaux foulards imperméables de cette saison.

OFFRES SPECIALES EN ETOFFES A ROBES DE COULEUR

NOUVEAUTES — Voiles unies et fantaisie, Eoliennes unies et fantaisie, Voiles de soie, Crystallines, Chiffons fantaisie, etc; tous à moitié prix.

SERGES D'ETE — 42 pouces de largeur, dans les couleurs de Bleu-marine, Drun, vert et Vin, régulier 55c. Prix de la vente de deux jours, 33c la verge.

TWEEDS D'ETE — Un beau choix, dont les prix varient de 90c à \$1.60 la verge. Prix de la vente de deux jours, 59c la verge.

MOUSSELINES FANTAISIE POUR ROBES — Assortiment très varié patrons délicats, de 8 1/2 à 15c la verge. Prix réguliers 15c à 40c.

MENUS ARTICLES, RUBANS, DENTELLES, ARTICLES DE COU, ETC.

Table spéciale, consistant en épingles à chapeaux, boucles, épingles Beauty, peigne, barrettes, etc. Spécial 15c chaque; valeur régulière de 25c.

50 pour cent d'escompte sur les coupons de ruban. Balance de rubans fantaisie, moins 50 pour cent.

Coupons de dentelles, moins 50 pour cent.

Une ligne spéciale de tulle de couleur, moins 50 pour cent.

Voiles d'auto, prix spécial \$2.00; prix régulier \$3.25.

Articles de cou pour dames — collets, jabots, boucles et collets droits, régulier 75c et \$1.00. Pour écouler à 25c chacun.

AU RAYON DE L'ARGENTERIE

Vente extraordinaire de statuettes parisiennes en bronze électrique (échantillons de voyageurs), comprenant bustes, supports, etc., beaucoup au-dessous du coût des manufacturiers.

Une statuette en bronze, hauteur 22 pouces, avec miroir circulaire de 12 pouces, deux lumières, exécutée par "Villans." Prix spécial \$15.00; régulier \$60.00.

Un buste en bronze (légèrement endommagé), hauteur 24 pouces, deux lumières, par Cousse. Prix spécial \$10.00; régulier \$40.00.

Un buste en bronze, hauteur 20 pouces, une lumière, par Cousse. Spécial \$12.50; régulier \$50.00.

Une figure en bronze, hauteur 25 pouces, deux lumières, par Cahuzague. Spécial \$11.25; régulier \$45.00.

Un support en verre de De Ves, 7" de hauteur. Spécial \$10.00; régulier \$40.00.

Un bronze de bureau, hauteur 7 pouces, par L. Allioz. Spécial \$3.75; régulier \$15.00.

Un bronze de bureau, hauteur 6 pouces, par O. Mednaz. Spécial \$3.75; régulier \$15.00.

Une figure en bronze, hauteur 20 pouces, une lumière. Spécial \$2.50; régulier \$10.00.

Et en plus, 50 autres, dont les prix varient de \$12.00 à \$150.00, 50 p. c. à 66 2/3 p. c. d'escompte.

CHAPEAUX DE PAILLE POUR HOMMES ET GARÇONNETS, 68 CENTS

La balance de notre stock de chapeaux de paille pour hommes et garçonnets, dont les prix réguliers étaient de \$1.00 à \$3.50. Pour écouler à 68 cents chacun.

SOUS-VETEMENTS D'ETE POUR HOMMES

Corps et caleçons en balbriggan anglais et français, grands brisés, régulier 50c à \$1.00 le morceau, moins 33 1/3 p. c.

Corps et caleçons en lisle lustré rose pour hommes, légers et frais. Grands brisés seulement. Régulier \$1.50 le morceau, moins 33 1/3 p. c.

Costumes de bain d'un seul morceau, pour hommes, 75c à \$1.75; tous moins 33 1/3 p. c.

Chemises de sortie pour hommes, en flanelle de Ceylan et oxford anglais. Régulier \$1.25 et \$1.50; pour écouler à \$1.00, moins 20 p. c.

POINTURES DES ASSORTIES EN CORSETS

Anche moyenne, avec jarretelles, baleines à l'épreuve de la rouille, en blanc et drab, pour écouler à 50c; prix régulier \$1.00.

Corsets en soie, dans les nuances de rose, bleu-pâle et blanc, avec jarretelles, pour écouler à \$2.80; prix régulier \$3.50.

Corsets en coutil français, jarretelles tissées, baleines à l'épreuve de la rouille, toutes les pointures, pour écouler à \$2.00; prix régulier \$4.00.

FORMES EN PAILLE A 50 CENTS

Dans le but d'écouler la balance de notre assortiment de formes en paille de couleur, on a décidé de les écouler aux bas prix ci-dessous pour les écouler rapidement. Ces formes comprennent toutes les formes et nuances de cette saison, et les prix varient de \$1.25 à \$11.00.

CHAPEAUX GARNIS

Voici une occasion pour l'acheteuse méticuleuse de se procurer un joli et élégant chapeau à un prix très nominal.

La liste suivante vous donnera quelque idée des énormes réductions :

Prix spécial \$4.50; rég. \$9.00 Prix spécial \$8.75; rég. \$17.50
Prix spécial 5.00; rég. 10.00 Prix spécial 10.75; rég. 21.50
Prix spécial 6.75; rég. 13.50 Prix spécial 11.25; rég. 22.50
Prix spécial 7.50; rég. 15.00 Prix spécial 12.00; rég. 24.00
Prix spécial 7.75; rég. 15.50 Prix spécial 13.75; rég. 27.50
Prix spécial 8.25; rég. 16.50 Prix spécial 16.50; rég. 33.00

OFFRES SPECIALES EN CHAUSSURES ET SOULIERS POUR DAMES ET ENFANTS

Souliers bas en cuir verni pour dames, style à lacets et à boutons. Tous des souliers Américains de haute qualité, pour écouler à \$3.00; rég. \$5.00.

Oxfords et escarpins en canevass pour dames, dans les nuances de blanc, bleu et brun, pour écouler à \$1.50; rég. \$2.50.

Chaussures en cuir verni pour dames, styles à lacets et à boutons, marques "Queen Quality et Utz Dunn." Toutes des chaussures de qualité extra. Rég. \$5 à \$6; pour écouler à \$3.

Chaussures et souliers pour enfants, tous les styles et formes. Dans les petites pointures seulement, pour écouler à 50c la paire; rég. \$1.00 à \$1.75.

20 DRAPS DE LIT SIMPLES ET DOUBLES, MOINS 20 POUR CENT

Une table de couvrepieds blancs en lignes brisées. Grands 10-4, 11-4 et 12-4; tous moins 20 pour cent.

Ligne spéciale de couvrepieds américains faits au crochet. Spécial \$1.80; rég. \$2.25.

EDREDONS

Couvres en satin, en très jolis patrons aux prix suivants : 6 x 5, spécial \$5.20; rég. \$6.50. 6 x 6, spécial \$6.60; rég. \$8.25.

6 x 6, spécial \$7.60; rég. \$9.50.

Couvres en satin — 6 x 5, spécial \$8.40; rég. \$10.50. 6 x 6, spécial \$10.40; rég. \$13.

TOILES

20 doz. de serviettes en toile ouvrée, spécial 12c; rég. 15c. 20 doz. de serviettes en toile ouvrée, spécial 16c; rég. 20c.

Lignes brisées en serviettes en toile ouvrée, moins 20 p. c. Un lot de serviettes de bain en toile brune, 44c; rég. 55c.

Ligne spéciale de serviettes de bain en toile brune, spécial 52c; rég. 65c.

Un lot de nattes de bain rouges, \$1.25 à \$1.60; moins 20 p. c.

Draps de bain, \$1.60, \$2.00 et \$3.00; tous moins 20 p. c.

Nappes de tables spéciales 8-4, \$2.60; régulier \$3.25.

Nappes de tables spéciales 8-4, \$3.00; régulier \$3.75.

Nappes de tables spéciales 8x10, \$3.60; rég. \$4.50.

Quelques lignes brisées en nappes de tables, moins 33 1/3 p. c.

Quelques lignes brisées en serviettes de table, moins 20 p. c.

GUINGANS ECOSSAIS, 10 CTS LA VERGE

Ligne spéciale de guingans écossais, couleurs assorties. Pour écouler à 10c la verge.

Un autre lot à rayures et à carreaux, assortiments brisés, pour écouler à 14c la verge.

Toiles Shantung, couleur naturelle. Spécial 30c la verge.

VILLEGIATURE

ST-REMI

M. Alexis Champagne de Manchester, N. H., était en promenade parmi nous, chez son parent, M. René Lemoine, de Holton.

M. Henri Schneider, de la maison Hudon, Hébert et Cie, de Montréal, était en promenade ici dimanche dernier chez son père, M. Antoine Schneider de la rue du Collège.

M. P. Laberge, voyageur de la Cie Lamarre, était de passage ici dimanche.

M. R. Patenaude et sa famille étaient les hôtes de cette semaine de M. Ambroise Raymond de la rue Ferras.

M. Dorais, de Montréal, était de passage ici dimanche en visite chez leur père, M. J. Bte Dorais.

M. Armand Colpron était de son frère, M. Omer Colpron, boucher de la rue Ferras.

M. Emile et Philippe Corneliher, ainsi que M. Jeanne et Antoinette Corneliher étaient en visite dimanche dernier chez leur oncle, M. Arthur Collet, maître de poste.

M. J. Lemoine de Montréal et ses enfants sont en villégiature pour quelque temps, chez M. P. Niste Monière.

M. Chs. A. Roy, gérant de la Banque Provinciale, succursale 408 rue Rachel, à Montréal était de passage ici dimanche en visite chez son père, M. Amable Roy de la rue Sawyer.

M. Henri St-Mars et Mlle Adrienne St-Mars de Montréal sont en villégiature depuis une semaine chez le notaire L. A. Bédard.

Étaient en promenade dimanche dernier, chez M. Alex. Raymond, MM. D. Berthiaume, M. Hogue, M. et M. Fred. Cloutier, M. et M. Simon Barette, M. Louis et M. Rose Barette, M. Georges Lemoine, tous de Montréal.

M. Rosa Barette passera une semaine parmi nous en visite chez des parents.

M. Jeannette Laplante de Montréal est depuis quelque temps en villégiature chez sa mère, Mme Veuve S. Laplante de la montée de Ste-Thérèse.

M. Aimé Renaud de St-Eusèbe de Montréal, était l'hôte de son père, M. Alphonse Renaud, bourgeois de la rue Ferras.

SAINT-AGATHE-DES-MONTS

Après un hiver si long et un printemps très en retard, qu'il fait bon de respirer cet air embaumé que nous apporte la brise légère, toute parfumée de senteurs de pommiers, de pruniers fleuris et des centaines de fleurs qui ouvrent leur corolle aux balais chauds du soleil; il a été étonnant pour tous, le roi des astres, et la semaine dernière, nous avons eu un temps idéal. Les oiseaux même ont chanté leurs mélodies, et avec les fleurs et la brise chantant les délices de l'été.

Les écoliers et écolières nous sont venus plus ravis que jamais, et comme une bande d'oiseaux fontement renfermés et mis ensuite en liberté, ils s'en donnent à cœur joie. Les étrangers nous viennent de tous côtés, et sont très heureux de reprendre possession de leurs jolis villas. Tous les jours on voit un grand nombre de chaloupes, canots, et même de jolis yachts à voile et gazolin, qui voguent sur notre beau lac, et font un très bel effet, sur cette nappe d'eau étendue. Nous aurons bientôt les courses à voile qui sont toujours d'un grand intérêt pour tous.

M. et Madame F. Prudhomme, ainsi que M. Kelly, sont chez Madame St-Amour pour quelques semaines.

M. Léonard est au "Laurentide Inn" pour quelques semaines.

M. Mitchell, Mlle Shaw et Madame Buff sont les invités de Madame H. Hout pour quelques jours.

Madame H. Lunn, de Sorel, était l'invitée de Madame Cattley pour une semaine.

M. L. Archambault est l'invité de son cousin, M. Fernand Prifontaine.

Mademoiselle May Higgins est chez Madame F. Bédard pour quelques semaines.

Madame A. Lewis et Mademoiselle Lewis sont de retour pour la belle saison.

M. S. Carmichael était de passage ici, ces jours derniers.

M. J. A. Villeneuve a passé le dimanche avec les siens.

Un concert sera donné le 17 de juillet au "Laurentide Inn" par le "Trio Beethoven" de Montréal.

Un joli bal fut donné, samedi dernier, sur la magnifique véranda du "Laurentide Inn" au profit des œuvres de charité catholiques et protestantes. Ils réalisèrent un joli montant. Des rafraîchissements furent servis, et la danse eut lieu à la fin de la soirée. Tous s'amusaient et s'en retournèrent le cœur content.

Professeur et Madame A. Contant passeront deux jours en promenade dans nos parages.

Mademoiselle A. Brosseau est retournée à St-Jean.

Madame J. Crow et sa fille, M. J. O'Neil, sont en pension chez Madame A. Bellisle.

M. Robson, M. Wilson Smith, M. J. B. Sparrow, M. Robs, M. F. Brook, M. Baumgarten passeront la fin de semaine avec leur famille.

M. Ekens et sa famille sont de retour pour la belle saison, qu'ils passeront dans leur belle villa.

M. J. E. Decelles, marchand du Boulevard St-Denis, sa mère, Mme Decelles et Mlle Rina Demers étaient

à Bordaux, dimanche dernier, les hôtes de M. et Mme Dubré.

M. J. L. Turgeon et sa famille, du Parc Lafontaine, ont passé la journée à Bordaux, dimanche dernier.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.

M. L. Hébert, avocat, et Mme Hébert, sont au Castel de Mont pour quelques temps.



L'Étiquette

La Voix du Public:

"C'est la plus pure et la plus délicate bière que j'ai jamais goûtée."

Toujours la même bonne

vieille bière Blatz.

Commandez en une caisse aujourd'hui.

WALTER R. WOHAN & SONS

Distributeurs, Montréal, Canada.

VAL BLATZ BREWERY CO. MILWAUKEE

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

LES TAUX D'ÉCLAIRAGE. — CE

MANDAT D'ARRÊTATION. — EST-CE L'ŒUVRE D'UN IN-

CENDIAIRE ? — PREUVE IN-

SUFFISANTE. — MUTATIONS DE

PROPRIÉTÉS. — EN CONVEN-

TUM.

(Spécial à LA PATRIE)

SHERBROOKE 14. — Une assemblée du Conseil de Ville a eu lieu

lundi soir dans le but spécial de faire une nouvelle et dernière dis-

section du règlement relatif à la série des taux d'éclairage, et de faire

une révision complète et de la soumettre en définitive à l'approbation

du Conseil, puisqu'il avait été décrété au préalable que la mesure ne

serait pas portée au vote populaire. Après une longue discussion sur le

sujet, le règlement a été adopté sur division.

L'incident relatif à l'émission d'un mandat d'arrestation contre le

major R. G. Leckie, de Sudbury, Ont., sur prévention de fraude dans

une transaction entre le major et M. William Marshall, de Montréal,

au sujet de la Mine Sterling, est suivi

avec un intérêt tout particulier par notre population, la majorité ayant

été un résident de Sherbrooke durant plus de 20 ans.

Samedi soir, une grange de la ferme

Barlow, Sheldon, d'Iron Hill, a été complètement détruite par les

flammas, avec tout son contenu. On suppose que l'incendie est l'œuvre

d'une main criminelle.

La cause du baron de Champlain, accusé de contrefaçon à la

loi réglementant la vitesse des automobiles, s'est terminée hier en

faveur du magistrat par le renvoi de l'accusé faute de preuve.

À la séance de la Commission d'industrialisation de Farnham,

tenue lundi à l'hôtel Balmoral, 582

boulevard de la rue, 22 meules de foin

portées au comptoir. Le beurre rap-

porté, ainsi que le lait et le sucre, ont

été vendus à la livre et il n'y eut pas

de vente de fromage.

Emprunt au Régistre du Bureau d'Enregistrement de Sherbrooke

pour la huitaine finissant le 10

juillet courant, les mutations suivantes de propriétés :

Jos. Boucher à J. M. Biledeau —

Lot 1405, quartier Sud. Prix de vente

\$2,650.00.

Promenades de Fin de Semaine

LES billets sont maintenant en vente pour promenades de fin de semaine aux différentes places sur le lac St-Louis et Mountain View, Loon Lake, Rainbow Lake, Saranac Lake, Lac Placid, Hotel Paul Smith, Hotel Saranac, et autres endroits des Adirondacks à

PRIX GRANDEMENT REDUITS

Pour renseignements, horaires et brochure "The Adirondack Mountains and How to Reach Them", s'adresser au bureau des billets en ville, 137 rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone Main 1038-9.

NAVIGATION

Splendides Voyages sur l'Eau à Bord de Magnifiques Vapeurs Modernes.

LIGNE MONTREAL-TORONTO. (via les Mille-Iles et Rochester, N.Y.).

Depuis le 1er juin, les vapeurs partent à midi tous les jours, excepté le dimanche.

LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON. (via les Mille-Iles et la Baie de Quinté).

Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7 p.m.

Voyages à prix spécialement bas sur ce vapeur.

LIGNE MONTREAL-QUEBEC. — Les vapeurs partent tous les jours à 7 p.m.

LIGNE QUEBEC-SAGUENAY. — Les vapeurs quittent Québec à 8 a.m. tous les jours.

Bureau des Billets en Ville, 126-128 Rue St-Jacques, Vis-à-vis le Bureau de Poste.

C.P.R. MALLE ROYALE

MOINS DE QUATRE JOURS EN MER

LIVERPOOL DE

Juillet 16-Emprise de Britain Juillet 21

Juillet 24-Lake Erie... Juillet 27

Juillet 30-Emprise de Ireland 16 Juil.

Août 1-Lake Manitoba... Août 2

Août 5-Emprise de Britain... Août 8

Août 11-Lake Champlain... Août 14

Août 17-Emprise de Ireland... Août 18

Août 21-Lake Erie... Août 23

Pour billets et autres informations, s'adresser à W. G. Annable, agent

général des passagers, 3 Board of Trade,

L. J. Rivet, 13 Boulevard St-Laurent,

W. H. Henry, 20 Saint-Jacques, ou

N. L. Lusher, 125 Saint-Jacques.

1184-m-v-jno

Quebec Steamship Co., Ltd.

LIGNE DU ST-LAURENT

STEAMER "TRINIDAD"

2,600 tonnes.

Prochain départ de Montréal (QUAI VICTORIA)

LUNDI, 19 JUILLET et 2

AOÛT à 4 HRS. P.M.

et dans la suite tous les deux lundis

durant la saison. Québec le

samedi 27 juillet, le 3 août, le 10 août,

le 17 août, le 24 août, le 31 août, le 7

septembre, le 14 septembre, le 21

septembre, le 28 septembre, le 5

octobre, le 12 octobre, le 19 octobre,

le 26 octobre, le 2 novembre, le 9

novembre, le 16 novembre, le 23

novembre, le 30 novembre, le 7

décembre, le 14 décembre, le 21

décembre, le 28 décembre, le 4

janvier, le 11 janvier, le 18

janvier, le 25 janvier, le 1

février, le 8 février, le 15

février, le 22 février, le 1

mars, le 8 mars, le 15

mars, le 22 mars, le 29

mars, le 5 avril, le 12

avril, le 19 avril, le 26

avril, le 3 mai, le 10

mai, le 17 mai, le 24

mai, le 31 mai, le 7

juin, le 14 juin, le 21

juin, le 28 juin, le 5

juillet, le 12 juillet, le 19

juillet, le 26 juillet, le 2

août, le 9 août, le 16

août, le 23 août, le 30

août, le 6 septembre, le 13

septembre, le 20 septembre, le 27

septembre, le 4 octobre, le 11

octobre, le 18 octobre, le 25

octobre, le 31 octobre, le 7

novembre, le 14 novembre, le 21

novembre, le 28 novembre, le 5

décembre, le 12 décembre, le 19

décembre, le 26 décembre, le 2

janvier, le 9 janvier, le 16

janvier, le 23 janvier, le 30

janvier, le 6 février, le 13

février, le 20 février, le 27

février, le 6 mars, le 13

mars, le 20 mars, le 27

Ligne Allan

Paquebots de la Malle Royale

DE MONTREAL A LIVERPOOL

Montréal Québec

Coricaire, 2 juillet 2.30 a.m. 1.00 p.m.

Vigilant, 3 juillet 6.00 a.m. 5.30 p.m.

Nantien, 10 juillet 1.00 a.m. 1.00 p.m.

Victorian, 20 juillet 5.30 a.m. 4.00 p.m.

CABINE DE PREMIERE: 75.00 et

en montant. Paquebots à turbines:

197.50 et en montant.

CABINE DE SECONDE: 46 et

en montant; Londres, 12.50

additionnels.

CABINE DE TROISIEME: Liverpool,

Glasgow, Londres, Belfast et

Londonderry, 37.50 ou 126.75, suivant

le paquebot.

DE MONTREAL AU HAVRE ET A

LONDRES — SERVICE A

PRIX MODERE

Sardinian, 1 juillet, 21 août, 2 octobre

Pomeranian, 1 juillet, 21 août, 2 oct.

Sardinian, 1 juillet, 21 août, 2 oct.

Corinthian, 14 août, 25 sept., 2 nov.

Une seule classe — Cabine de second

de Tour-Londres, 140; Havre, 1

UNE EXCURSION TRES POPULAIRE

C'EST DEMAIN QU'AURA LIEU LE
PIQUE-NIQUE DES MARCHANDS
DE NOUVEAUTES AU CONEY
ISLAND CANADIEN.

Les marchands de nouveautés de Montréal partent demain matin avec leurs amis pour le Coney Island du Canada, tout près de Coteau Landing, et c'est là que selon la coutume ils passeront la journée



M. O. LEMIRE, président de l'Association des Marchands de Nouveautés de Montréal.

la plus agréable de l'année, car ils oublient en partant tous leurs soucis, et ils vont là pour bien s'amuser. Si on en juge par le programme que vient de nous adresser le secrétaire, le pique-nique de cette année aura un succès plus colossal que jamais. Le pique-nique des



M. ERNEST LAMY, trésorier de l'Association des Marchands de Nouveautés de Montréal.

marchands de nouveautés est toujours le plus beau de l'année. D'abord le train des pique-niqueurs part à huit heures et trente minutes précises de la gare Bonaventure, et reviendra de Coney Island en par-

tant à cinq heures et trente minutes dans l'après-midi.

Les marchands de nouveautés ont été très heureux en choisissant ce très joli endroit pour le pique-nique de cette année. Il n'y a pas longtemps que les travaux sont terminés, et que l'île est prête pour les visiteurs, mais le service de l'hôtel qu'on y a bâti est déjà parfait. Les excursionnistes pourront y avoir un excellent repas pour la modique somme de cinquante sous et vingt-cinq sous pour les enfants; dans l'après-midi et la soirée le restaurant sera ouvert, et on pourra se procurer tout ce dont on pourrait avoir besoin.

A vingt pieds de la grève il y a un magnifique pavillon pour la danse. Les pique-niqueurs pourront y organiser une sauterie, le comité du programme y a même pensé, puisqu'on a suggéré des jolies valeurs qui attireront une quantité de charmants couples.

Un autre événement de la journée sera le programme des sports. Il a été préparé par des connaisseurs, et il y a des prix superbes à gagner.

Nous donnons ici le programme des sports:

No 1—Course de 50 vgs., ouverte aux jeunes filles âgées de moins de 15 ans.

1er prix, boîte à bijoux, 2ème prix, miroir biseauté et encadré.

No 2—Course de 75 vgs., ouverte aux jeunes garçons âgés de moins de 15 ans.

1er prix, set de base-ball, 2ème prix, jeu de croquet.

No 3—Course de 75 vgs., ouverte



M. A. ROULEAU, secrétaire de l'Association des Marchands de Nouveautés de Montréal.

aux femmes et filles âgées de plus de 16 ans.

1er prix, vase, 2ème prix, miroir.

No 4—Course de 100 vgs., ouverte aux jeunes garçons de plus de 16 ans.

1er prix, étui à cigarettes, 2ème prix, porte-cigarettes.

No 5—Course de 200 vgs., ouverte aux voyageurs de commerce en nouveautés de Montréal.

1er prix, pendule, 2ème prix, plateau en argent.

No 6—Course de 200 vgs., ouverte aux marchands de Montréal.

1er prix, nécessaire de voyage, 2ème prix, pot à tabac en argent.

No 7 Course du pot cassé. Prix pour dame, nécessaire de voyage.

Prix pour monsieur, porte-cigarettes.

No 8—Concours de villobrequin.

1er prix, pour dames, sacoché, 1er prix, pour messieurs, pot à tabac.

La décision des juges sera finale. Les prix seront distribués aux gagnants sur le terrain des jeux.

Nul doute que les excursionnistes seront nombreux, demain matin. Les marchands de nouveautés sont assez nombreux, et ils comptent un assez grand nombre d'amis pour que leur pique-nique annuel réunisse une foule plus considérable tous les ans.

Le président des marchands de nouveautés de Montréal est M. O. Lemire, le propriétaire du magasin "La Couronne", au coin des rues St-Denis et St-Catherine. Les vice-présidents sont MM. J. P. Gervais et Eugène Viau; le trésorier est M. E. Lamy; le secrétaire est M. A. Rouleau. Le gérant d'affaires est M. J. A. Beaudry, le trésorier de l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada.

L'Association des Marchands de Nouveautés de Montréal a été fondée en 1874. Elle n'a pas eu beaucoup d'importance pour les premières dix années, mais depuis 1884 elle a augmenté, et aujourd'hui, c'est une des plus puissantes au Canada. M. W. U. Boivin, marchand bien connu de la rue St-Laurent, capitaine du 85ème Régiment, un clubman bien connu à Montréal, est l'ex-président de l'association. M. Boivin a occupé le poste honorifique en 1907 et 1908.

LA RESERVE INDIENNE D'OKA

LA CAUSE CONTRE LE SEMINAIRE DE ST-SULPICE EST PRISE EN DELIBERE.

Le juge Hutchison a pris en délibéré la cause de Corinthe contre le séminaire de Saint-Sulpice. On sait qu'il s'agit du droit de propriété de la réserve d'Oka que les Indiens contestent depuis des générations au Séminaire de Saint-Sulpice.

L'argumentation des avocats a duré trois jours. Quel que soit le jugement du juge Hutchison, il est probable que les intéressés épuiseront toutes les juridictions afin d'avoir un jugement final de cette contestation.

LE FUTUR CHANCELIER

Ce sera sans doute le Dr Von Bethmann-Holweg qui succédera à M. de Buelow.

BERLIN, 14. — Aujourd'hui le chancelier de Buelow, au cours de son entrevue avec Sa Majesté l'Empereur Guillaume, proposera officiellement, pour lui succéder, le docteur Von Bethmann-Holweg, ministre de l'Intérieur et vice-chancelier. Il y a lieu de croire que Sa Majesté acceptera la proposition, et que la nomination sera annoncée immédiatement.

Le prince de Buelow sera ainsi autorisé à nommer son propre successeur. L'empereur, d'ailleurs, l'a prié de le faire quand ils se sont rencontrés à Kiel. Dans le cas, très peu probable, où Sa Majesté n'accepterait pas le docteur Von Bethmann-Holweg, le prince de Buelow pour faire une autre suggestion.

Le docteur Von Bethmann-Holweg est un ami de collège de l'empereur.

Une autre Année d'Abondance

L'assurance de bonnes récoltes stimule partout le commerce, et nous portons notre sollicitude sur tous les points de manière à être prêts pour un plus grand commerce futur. Inutile de dire comment nous nous y prenons. La construction d'une grande nouvelle aile parle par elle-même.

La pensée de moissons abondantes suggère l'idée que les magasins ressemblent beaucoup à des moissonneuses. Les richesses du monde y sont versées, et les doigts humains en font mille et une choses, les étiquetant avec des chiffres jolis et lisibles et les livrant à votre demeure avec certitude et rapidité. Si le magasin vous envoie la paille avec le blé il y a quelque chose qui ne va pas. S'il vous envoie du blé plus pauvre que celui que vous devriez avoir pour votre argent, il y a beaucoup de malentendu.

Ce vieux magasin a battu le blé pendant de longues années. Il a travaillé comme une bonne machine doit le faire. Son seul inconvénient est sa capacité et la nouvelle bâtisse maintenant en voie de construction remédiera très vite à cela.

Tout cela signifie que nous réalisons l'importance de faire les choses d'une façon absolument correcte.

KIMONOS FRAIS ET JOLIS

Kimonos courts à effets japonais et en couleurs jolies et très originales, garnis de satin sur les bords, quelques-uns finis avec boutons et agrafes recouverts en satin fantaisie. \$2.00 chacun se serait un prix modéré.

Nous nous proposons de les écouler à..... \$1.39



\$5.00 COSTUMES- BLOUSES BLANCS \$3.75

Seulement 15 costumes-blouses blancs en linon et bonne mousseline, avec broderie, 2 morceaux, pour dames. La blouse est joliment brodée en avant et la jupe est garnie de dentelle. Prix de vente de juillet..... \$3.75

ROBES NOIRES PRETES A PORTER

Nous venons de recevoir plusieurs robes princesse en linon noir pour vendre à \$7.50 chacune.

AUSSI:

Quelques costumes en linon noir pour vendre à \$13.50 chacun.

Ceux-ci n'ont aucun rapport avec la vente de juillet, mais nous nous sommes procurés pour accommoder celles de nos clientes qui pourraient en avoir besoin. Il y en a très peu, vous pouvez le croire, et c'est quand il peut avoir des marchandises de cette nature à cette saison, qu'un magasin peut montrer sa meilleure utilité.

Le magasin ferme à 5.30 p.m., excepté le samedi durant juillet et août, alors qu'il ferme à 12.45 p.m.

The John Murphy Company Limited

CHAPEAUX GARNIS

A partir de jeudi matin tous nos chapeaux noirs et de couleur (mais pas les blancs) qui se vendaient \$12.00, \$15.00, \$18.00, \$20.00 et même \$25.00 seront vendus chacun à..... \$6.95

LIGNES DESASSORTIES DE BLOUSES- TAILLEUR ET EN LINGERIE

.69 AU LIEU DE \$1.00 ET \$1.25

Les blouses-tailleur avec broderie ajourée, en linon et crêpe blancs qui semblent se moquer de la chaleur, et les nombreuses blouses en lingerie, lesquelles devaient être marquées, à au moins \$1.00 et \$1.50, ont été rassemblées pour les écouler jeudi à chacune..... 69c

Mercredi,
14 juillet
1909.



Chaleur Ecrasante

Vous pouvez sentir votre force et votre énergie suinter des pores de votre peau à chaque goutte de sueur. Il faut travailler parce que c'est nécessaire. Et la soif!! Impossible de l'étancher. Vous goûterez un délicieux et pétillant verre de

Coca-Cola

Vous sentirez ensuite la différence—frais, à l'aise, rafraîchi. La soif est délicieusement étanchée. Maintenant, ne vaut-il pas la peine d'essayer?

AYEZ LE VERITABLE

Délicieux—rafraichissant—hygiénique—désaltérant.

5c partout

Chaque fois que vous voyez une flèche, pensez au Coca-Cola.



Revue Mondaine

Laniel-Guérin.

Un très joli mariage a eu lieu ce matin, à 7 heures, dans la chapelle privée de la Cathédrale. M. D. Laniel, comptable de la maison Vallières, conduisait à l'autel Mademoiselle Léopoldine Guérin, fille de M. C. L. Guérin, de Montréal.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par Sa Grandeur Mgr Racicot, et la messe a été chantée par M. l'abbé H. Langevin, curé d'Hochelaga, tous deux oncles de la mariée.

Durant la cérémonie, Madame Desmarais a chanté "Aspirations" de Thoms; Mlle Payette et Madame Desmarais ont aussi rendu, en duo, "D'un Cœur qui t'aime" de Gounod; L'Ave Maria, de Legrand a ensuite été chanté par Mlle Payette.

M. Laniel avait pour témoin son père; la mariée était aussi accompagnée de son père. Elle portait un élégant costume gris-bleu, garni de soutaches, avec chapeau vieux rose et gerbe de roses blanches.

Après la cérémonie, M. et Mme Laniel sont immédiatement partis pour un voyage au Saguenay.

Mariage prochain.

On annonce pour le 27 juillet, le mariage de Mademoiselle Jeannette LaBrie, seconde fille de feu M. D. U. LaBrie, C. R., avocat, au docteur C. A. Bouchard, fils adoptif du notaire Décellets, de Bécancourt. La cérémonie aura lieu à 10 heures, dans l'église de St-Michel de Percé.

En voyage.

Mme Alfred Dionne et son fils Edgar, de la rue Berri, étaient de passage à Lachine, dimanche dernier, en visite chez le Dr Valois.

Mlle Louise Dugas qui a passé quelque temps en promenade à Montréal, est retournée à Ste-Angele; elle partira prochainement en compagnie de son frère pour un voyage au Saguenay.

M. Jos. Ruel et M. G. Bélie, de Bélie's Mills, étaient ces jours derniers de passage au Chemin Gouin, au nord de Monistone.

Paris Kid Glove Store

Phone Up 1068. 464 Rue Ste-Catherine Ouest.

GANTS DE SOIE ET FIL Vente de Juillet

GANTS LONGS SOIE—Brodés main ou dentelle, blancs et noirs. Régulier \$2.50, SPECIAL..... \$1.29

GANTS LONGS SOIE—Genre Mousquetaire, toutes les nuances nouvelles. Régulier \$1.50, SPECIAL..... 79c

GANTS LONGS FIL—Mousquetaire
GANTS COURTS FIL—Qualité extra
SPECIAL: 49c

Spécialité de GANTS PERRIN.

Fête Nationale Française

14 AU 17 JUILLET 1909.

Grande Fête de Charité au Bénéfice de la Maison de Refuge de l'Union Nationale Française.

ATTRACTIONS SPECIALES AU PARC DOMINION.

En vacance.

M. le Dr J.-A. Ouellet, de la rue Rachel, sera absent du quinze juillet au 1er août, pour sa vacance.

De retour.

M. J.-L. Jenott et ses deux filles, Mesdemoiselles Winnie et Léna, sont de retour d'un voyage de deux ans en Europe.

M. Jos. Dumouchel est de retour de Bélie's Mills où il a passé quelques jours dans sa famille.

En villégiature.

M. M.-A. Dionne, de la rue Berri, passera la belle saison en villégiature chez M. Aimé Daignault, de St-Basile.

De retour de Burlington.

M. Charles Pratte jr., et Madame Pratte, de Longueuil, sont de retour d'un voyage de plusieurs jours à Burlington et aux autres villes voisines où vient d'être fêté le troisième centenaire de la découverte du lac Champlain.

POURSUITE

La Dominion Suspender Co., réclame des dommages de deux maisons de Toronto.

Une action qui va attirer grandement l'attention à cause de la notoriété des partis intéressés a été émise par la Dominion Suspender Company of Niagara Falls, Ont., contre deux maisons de Toronto, la T. Eaton Company, Limited, et la King Suspender Company. Un écrit a été émis de la part de la plaignante réclamant des dommages pour usage et imitation injustes de ses produits, les bretelles President, et pour la vente alléguée de marchandises qui ne sont pas manufactures par la plaignante et qu'on fait passer comme étant ses produits. Ils demandent aussi une injonction et une enquête au sujet des profits.

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée
Pianos et Phonographes, 316 Sainte-Catherine-Est, Montréal. 116-1

QU'EST QUI VOUS FATIGUE ET VOUS FAIT LE PLUS SOUFFRIR? N'EST-CE PAS LA UN SYMPTOME DU BEAU MAL?

Pour éviter un plus grand danger, prenez les

PILULES ROUGES

Et vous reviendrez à la santé.



Mme ED. LAPOINTE, 373 rue Duluth, Montreal

Il y a des femmes qui traînent en langueur et souffrent des années. Leur mal est toujours le même. Les mêmes douleurs se répètent sans cesse avec cependant chaque jour plus d'intensité. C'est ainsi que peu à peu leurs forces s'épuisent complètement et que la maladie qui les mine petit à petit, finit par devenir chronique.

Au début l'on fait quelquefois peu de cas de cette dépression générale du système et l'on croit que cela se passera sans devoir y porter attention.

Après un certain temps, l'on s'étonne de la persistance d'un mal qui, au lieu de diminuer, s'aggrave souvent et devient même de plus en plus prononcé.

Lentement, mais très sûrement, la maladie fait son chemin. Quand on songe à y mettre un frein, c'est que l'on est à bout de souffrances.

Voilà une négligence coupable de la part de certaines personnes qui ne réalisent malheureusement que trop tard les dangers auxquels elles s'exposent par leur propre inertie.

Dès qu'une jeune fille ou une femme constate que ses forces diminuent, il faudrait que, sans attendre plus longtemps, elle cherchât à arrêter cette perte de vitalité. Laisser faire une telle déperdition, c'est courir après la maladie qui ne peut tarder à venir.

Presque toutes les maladies féminines présentent au début les mêmes symptômes.

C'est d'abord la décoloration de la peau, la pâleur du visage, puis les irrégularités et douleurs périodiques : les troubles d'estomac, les points de côté, le battement de cœur, les maux de tête, la nervosité, la constipation, la dyspepsie, le manque de sommeil et d'appétit ; enfin, une lassitude qui se répand dans tous les membres, des soubresauts de cœur ou suffocation subite, des étourdissements, etc., etc.

Tous ces différents symptômes sont toujours de mauvais augure et il ne faut en souffrir aucun sans se hâter d'y mettre un terme.

Où, prenez bien garde, Mesdames, et vous surtout, jeunes filles qui souriez, confiantes, à l'avenir que vous interrogez avec l'enthousiasme de l'espérance, prenez garde à vous si déjà vous avez à vous plaindre d'un seul de ces symptômes qui ne trompent jamais !

Et pendant qu'il en est encore temps, dépêchez-vous de mettre un frein à la fureur de ce flot toujours montant qui finira par engloutir votre précieuse santé.

Puisque vous connaissez tous les artifices de l'ennemi qui vous guette et vous menace, il vous est bien

Fac-similé d'une boîte de Pilules Rouges



facile de le déjouer en vous mettant à l'abri de ses assauts meurtriers.

Dans tous les cas de maladies propres à votre sexe, maladies provenant infailliblement de la pauvreté du sang, et qui peuvent toujours dégénérer en troubles très sérieux, puis devenir chroniques, il n'y a qu'un seul moyen de vous sauver des dangers multiples qu'elles présentent, c'est de recourir aux Pilules Rouges, remède éminemment puissant dont la formule est due aux Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Ce serait peine perdue que de chercher ailleurs le soulagement ou la guérison que vous ne sauriez trouver en dehors de ce traitement toujours effectif, basé sur le plus parfait raisonnement de la science médicale.

Quelques personnes ont cru pouvoir faire mieux ou du moins, se guérir tout aussi bien avec d'autres remèdes, et elles ont ainsi suivi les conseils de leurs médecins. Erreur ! dans chaque cas il leur a fallu venir aux avis des Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui conseillent à toutes les jeunes filles ou femmes faibles et malades de prendre exclusivement les Pilules Rouges.

C'est ce qui est arrivé d'ailleurs à une dame Ed. Lapointe, de la rue Duluth, à Montréal.

Pendant trois ans, Madame Lapointe avait été très malade. En dépit des meilleurs soins de son médecin, sa condition empirait chaque jour et était devenue très précaire. Elle ne mangeait plus ni ne dormait. Lorsqu'elle ne restait pas clouée sur son lit, elle se traînait péniblement dans la maison sans toutefois pouvoir y faire quoi que ce soit.

On finit par la faire opérer, prétextant que c'était là le seul moyen pour elle de recouvrer la santé et ses forces perdues. Hélas ! c'est tout le contraire qui arriva, et, après l'opération, Madame Lapointe souffrait encore bien davantage.

Après dix mois de ce nouveau martyre, Madame Lapointe se décida d'aller voir les Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Pendant quelques mois, Madame Lapointe suivit leur traitement en prenant des Pilules Rouges et de cette manière elle put enfin se rétablir complètement.

Voilà donc un nouveau fait qui se passe absolument de commentaires.

Mais laissons donc à nos lectrices le soin d'apprécier elles-mêmes les avantages qu'elles peuvent trouver dans les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Cette leçon de Madame Lapointe servira peut-être à persuader celles qui, jusqu'à présent, ont pu entretenir des doutes sur la valeur de ce remède qui n'a jamais failli.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Les malades en dehors de la ville sont invitées à écrire à ces médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

SUR LA COTE DU PACIFIQUE

Quatre hommes en danger de mort.

SAN FRANCISCO, 14. — Quatre hommes qui ont quitté si précipitamment leur chaloupe désespérée qu'ils ont oublié de munir leur canot de rames, sont entraînés à la dérive le long de la côte du Pacifique, et on craint que, si on ne parvient pas à les retrouver et à les recueillir, ils ne périssent. On a envoyé à leur recherche des équipages de canots de sauvetage, mais jusqu'à présent on n'a pu découvrir où ils sont.

Prenez l'habitude d'envoyer votre lingé à la Toilet, 425 rue Richmond. l.m.v.—j.n.o.

L'AMBASSADEUR TAKAHIRA

TOKIO, 14. — Le bruit court parmi les cercles officiels que l'ambassadeur Takahira ne rejoindra pas son poste de Washington. Il serait, dit-on, remplacé par K. Uchida, qui en ce moment représente le gouvernement japonais à Vienne.

FIN TRAGIQUE DE L. BOULANGER

SAINT-CHARLES DE BELLE-CHASSE, 14. — Léopold Boulanger, un jeune garçon de quatorze ans, de la paroisse de Saint-Valier, s'est noyé accidentellement, samedi dernier. Le jeune Boulanger était à se baigner près du quai, lorsque, s'avançant trop loin, il ne put regagner le bord, et fit le plongeon fatal. On se porta immédiatement à son secours, mais il était déjà trop tard, la mort avait fait son œuvre. Le coroner du district, le Dr J. E. Perron, de Saint-Charles, a tenu une enquête, et rendra le verdict de "noyé accidentellement".

TUE EN DUEL

Les conséquences d'une querelle entre officiers allemands.

BERLIN, 14. — Un drame tragique qui a mis en présence deux officiers, à Blankenburg, dans le Harz, a vivement surexcité l'opinion publique en notre ville.

Une querelle grave s'était élevée entre le lieutenant Zeiter, du 106e d'infanterie, et son collègue, le lieutenant Granier, du 161e. Les motifs en étaient, que l'un de ces

officiers, qui est d'ailleurs marié, avait un soir, en reconduisant la fiancée de l'autre lieutenant chez elle, embrassé la jeune fille contre son gré. Celle-ci s'en plaignit à son fiancé, qui demanda une réparation exemplaire de ce qu'il considérait comme une grave offense.

D'accord avec son colonel, l'exigence des conditions de la plus extrême sévérité. Le duel devait avoir lieu au pistolet, à dix pas, au visé et se prolonger jusqu'à un résultat quelconque.

Le terrain était entouré par un service d'ordre formé par la troupe et, à la gare, un train spécial, avec un fourgon d'ambulance, était sous pression pour transporter le blessé à l'hôpital du chef lieu. L'officier tira le premier, manquant son adversaire, dont l'arme rata. Au second coup, il lui perfora les poumons. Le blessé, qui expira bientôt après, laisse une veuve et deux jeunes enfants.

FERMETURE DE BONNE HEURE

M. O. P. Demontigny, marchand de chaussures, 627 Sainte-Catherine-Est, fermera son magasin à 7 heures p. m., tous les mercredis et jeudis.

EN REPONSE AU MAIRE

LES REPRESENTANTS DES SEPT JOURNAUX QUOTIDIENS ADRESSENT AU CONSEIL UNE DECLARATION SOLENNELLE, ATTESTANT DE L'EXACTITUDE DE LEURS COMPTES-RENDUS PUBLIES DANS LES JOURNAUX

Dès l'ouverture de la séance du conseil de ville, hier après-midi, le greffier lut la déclaration solennelle suivante, signée par les représentants des sept journaux quotidiens de Montréal :

DECLARATION SOLENNELLE. Nous, soussignés, déclarons solennellement que toutes les déclarations attribuées au maire de Montréal dans nos journaux respectifs comme étant faites par lui à l'hôtel de ville au cours d'interviews avec lui, individuellement ou collectivement, étaient faites par lui à nous individuellement et collectivement, étaient des déclarations faites de bonne foi, et ont été publiées par nos journaux respectifs comme ayant été faites par le maire de Montréal à nous de temps à autre, depuis le jour de son élection à la mairie jusqu'à la date d'aujourd'hui, mardi le 13 juillet 1909.

Et nous faisons cette déclaration solennelle consciencieusement, croyant qu'elle est vraie et sachant qu'elle a toute la force et l'effet d'une déclaration faite sous serment, conformément à la LOI SUR LA PREUVE EN CANADA, 1893.

(Signé) S. MORGAN POWELL, "Montreal Herald." G. NORMAND, "La Patrie." FRED. PELLETIER, "La Presse." W. HEADLEY, "Daily Witness." F. CLIFFORD SMITH, "The Star." THOS. F. LONERGAN, "Montreal Gazette." ALFRED MOUSSEAU, "Le Canada."

Declaré devant moi à l'hôtel de ville le 13e jour de juillet 1909.

(Signé) L. O. DAVID, Juge de paix.

District de Montréal.

C'était la réponse attendue des journalistes de l'hôtel de ville aux accusations portées contre eux, la veille, en plein conseil, par le maire de Montréal.

Sur proposition de l'échevin Sadler, cette déclaration adressée "aux membres du conseil de ville" fut déposée aux archives.

Avant d'aborder l'ordre du jour, l'échevin Couture s'est levé. Il a rappelé les faits de la veille, en disant que le conseil s'était réuni après la charge du maire et que les échevins n'avaient pu y répondre. Or, s'il avait pu parler la veille, il aurait dit que pour lui il était impossible que les représentants de tous les journaux de Montréal eussent mérité les reproches du maire. Il a en mains la déclaration assermentée des journalistes en question. Cette déclaration réfute les assertions du maire et ceux qui l'ont signée sont aussi croyables que le maire de Montréal. Tout le monde sait que depuis un an les journaux ont publié toutes sortes d'insinuations à notre adresse, corréées d'épithètes ironiques et blessantes. Le maire a répudié ces articles, ces entretiens, mais la déclaration que voici le contredit carrément.

"Je proteste, dit l'échevin Couture, contre la menace du maire Paré qui veut nous faire chasser par la police. Je suis surpris que le maire ne soit pas ici aujourd'hui. C'est ici sa place et j'aurais voulu lui dire en face que depuis un an, surtout, le maire a gouverné un conseil en autocrate. Il traite les échevins comme des incapables et des enfants. Sa prétention le porte à croire qu'il n'y a que lui, à l'hôtel de ville, que les autres ne comptent pas et qu'il n'y a personne qui ait son intelligence et ses connaissances. J'admets qu'il est un homme capable, mais depuis qu'il est maire il ne trouve personne d'aussi intelligent que lui.

"Je proteste contre la conduite récente du maire. Il a fait hier, ce qu'aucun autre magistrat a fait avant lui, et un ex-maire me disait tantôt que l'attitude actuelle du maire était une véritable disgrâce."

Un point d'ordre ayant été soulevé, l'échevin Couture reprit son siège, en disant qu'il tenait pour vraies les assertions des journalistes.

LA SITUATION EN COLOMBIE

BOGOTA, COLOMBIE, 14. — On s'est rendu compte hier de la gravité des événements qui se sont déroulés à Barranquilla, à l'embouchure de la rivière Magdalena, quand le général Daniel Ortiz, le chef des révolutionnaires, a remis aux autorités les différents steamers qui font le service de la rivière et le matériel de guerre qu'il avait réussi à enlever au gouvernement il y a dix jours. Le trafic a en conséquence été rétabli sur la rivière Magdalena.

MORT D'UN FRERE DU SULTAN

CONSTANTINOPLE, 14. — Le prince Suleyman Effendi, un des frères du sultan de Turquie est mort le 12e matin, subitement, des suites d'une syncope du cœur. Il était né en 1860.

CINQ SURVIVANTS

Un naufrage du bateau norvégien "Errol".

SYDNEY, Nouvelle Galles du Sud. — Le vapeur "Tafna" est arrivé ce matin, ramenant cinq survivants du naufrage du bateau norvégien "Errol" parti de Chibouette le 1er avril à destination de New Castle, Nouvelle Galles du Sud. Au cours du naufrage qui eut lieu sur le récif Middleton, le 18 du mois dernier, dix-sept membres de l'équipage du bateau norvégien, dont le capitaine Andreasen, sa femme et ses quatre enfants ont péri.

MORT D'UN GRAND PEINTRE

LE CELEBRE PORTRAITISTE FRANCAIS GUSTAVE JACQUET EST MORT AVANT-HIER A PARIS.

PARIS, 14. — M. Gustave - Jean Jacquet, le célèbre peintre français vient de mourir avant-hier soir, ici, il est âgé de soixante-trois ans.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Cet artiste de haute réputation était né à Paris en 1846. Il fut surtout un peintre de genre, et comme tel il a donné d'innombrables toiles où domine le goût du costume pimpant le Meunier (1880), la Pavana (1884) portrait de la Duchesse d'Uzes (1885), le Dessin (1893) la Musique (1894) etc. Il exposa également de nombreux portraits : celui de Gabriel Bonvalot (1896) de la comtesse de Margaret (1899) le Romantisme, Chasseresse, l'Enigme, Fleurs d'été, Réverie musicale, etc.

M. Jacquet excellait dans la peinture des portraits de femmes, et c'est un fait remarquable que sa femme, qu'il regardait comme la plus belle au monde, lui servait de modèle dans toutes les circonstances. Il travailla pendant plusieurs années sans que son talent fût reconnu et vécu dans la pauvreté jusqu'à il y a vingt ans, alors que ses portraits attirèrent l'attention et lui ouvrirent les portes des meilleurs salons.

Comme Rubens, il préférait sa femme à tous les autres modèles. Un riche marchand d'objets d'art, voulant un jour éprouver sa constance envers sa jeune femme, lui commanda un tableau dans lequel il devait y avoir cinq figures de femmes. Madame Jacquet y fut représentée dans cinq poses différentes. Un de ses meilleurs tableaux, "Une Parisienne", pour lequel sa femme lui a servi de modèle, fut vendu un prix élevé à une enchère à New-York, le 12 janvier 1905. Ses œuvres sont bien connues et grandement admirées aux Etats-Unis.

LES IMMIGRANTS AUX ETATS-UNIS

Une note du bureau des informations du département du commerce relativement à leur distribution.

WASHINGTON, 14. — M. T. V. Powderly, chef de la distribution des informations vient d'adresser aux chefs du pouvoir exécutif dans les divers Etats une note dans laquelle il demande la coopération des gouvernements des différents Etats et Territoires avec la division des informations du ministère du commerce et du travail, afin d'assurer une distribution plus générale des immigrants dans les centres congestionnés du pays.

Cette mesure a été prise en vue de la demande générale d'immigrants susceptibles de devenir des citoyens paisibles et industriels. La note invite les gouvernements à envoyer au bureau de M. Powderly toutes les données disponibles sur les ressources, les produits et les caractéristiques physiques de leurs Etats. Elle demande aussi si les gouvernements ont nommé des agents pour représenter leurs Etats aux stations d'immigration et dans le cas contraire, les invite à se prévaloir de l'autorisation qui leur est accordée par la loi.

INCENDIE A BUFFALO

BUFFALO, New-York, 14. — Luna Park, un lieu d'amusement, au coin des rues Main et Jefferson, a été détruit par un incendie qui s'est déclaré ce matin de bonne heure. Parmi les édifices détruits se trouvent la patinoire et le théâtre. Les pertes s'élèvent à environ \$60,000. Les assurances ne couvrent qu'une partie des pertes.

EN LIQUIDATION

Le juge Archibald a ordonné, ce matin, la mise en liquidation de la "Red Cross Macaroni & Vermicelli Co. Ltd." à la demande de M. S. Germain. M. J. M. Marcotte a été nommé liquidateur provisoire et l'assemblée des créanciers fixée au 23 du courant.

Soyez prêt pour le Lumbago!

Si vous avez de la "Nerviline" sous la main, une friction guérira la douleur.

DES MILLIERS EMPLOIENT LA "NERVILINE"

"L'attaque" du Lumbago vient comme un éclair — vous ne savez jamais quand il vient, où il attaque. Une chose à peu près certaine à propos du Lumbago est le fait qu'il peut être guéri par la Nerviline — le seul remède qui pénètre profondément pour atteindre les muscles congestionnés.

"Il y a longtemps que j'ai un tour de reins et souffris beaucoup de faiblesse de l'épine dorsale", écrit Darius P. Millan, un fermier bien connu, résidant près de Kingsville. "Puis le Lumbago s'attaqua au point faible et pour plusieurs jours à la fois, j'étais obligé de m'allonger, incapable de me mouvoir. L'usage de la Nerviline, les applications chaudes ne me firent rien, et je désespérai de me revoir en santé. Enfin je me décidai à essayer la "Nerviline". J'en achetai cinq bouteilles à la pharmacie et je me fis frictionner trois fois par jour. La raideur et la douleur s'évanouirent rapidement, et en continuant le traitement je fus guéri entièrement du Lumbago."

Ceci est un témoignage pareil à celui de près de cinq mille autres Canadiens qui ont envoyé des lettres aux fabricants de la Nerviline. Pour la cure du Lumbago, sciatique, névralgie et rhumatisme, il n'y a pas de remède ayant un cinquième de succès d'appointement que possèdent la Nerviline.

Refusez toute substitution. Grande bouteille de Nerviline à 25c ou 5 pour \$1.00 chez tous les marchands ou de The Catarrhose Co., Kingston, Ont.

d'Escompte sur tous nos Meubles et Tapis durant ce mois. Argent comptant ou à crédit.

33¹/₃

F. Lapointe, 625 Ste-Catherine E., Près de la rue Montcalm.

L'Eau de VICHY

ST-YORRE SOURCE REGENTE

NON DECANTÉE

égale n'importe quelle autre Eau Minérale du Bassin de Vichy, et n'est surpassée par aucune.

Naturellement gazeuse, sans excès, elle est d'un goût plus agréable que la plupart des autres Eaux similaires.

Embouteillée à la Source même, elle n'est soumise à aucune manipulation et est livrée à la consommation telle qu'elle est fournie par la nature.

La Profession Médicale la prescrit avec succès contre les maladies de l'Estomac, du Foie, de la Rate et de la Vessie.

C'est l'Eau de la source REGENTE que l'on conseille aux dyspeptiques. Un verre ou deux de cette Eau bicarbonatée naturelle suffisent à soulager.

Sur réception de 20c, une bouteille échantillon sera livrée à domicile dans les villes de Montréal, Québec et St-Hyacinthe.

Distributeurs généraux :

LA CIE. D'IMPORTATION ANGLO-FRANCAISE, 232 rue Lemoin, Montréal.

LE SERVICE OBLIGATOIRE

Sur l'avis de M. Balfour, la Chambre des Lords remet à plus tard l'ordre du bill de Lord Roberts.

LONDRES, 14. — Par cent vingt-trois voix contre cent-trois, la Chambre des Lords a décidé de ne pas procéder à l'étude du "National Service Bill", déposé avant-hier, par Lord Roberts. Ce projet de loi pourvoit à l'entraînement obligatoire, dans l'armée territoriale, de tous les citoyens mâles âgés de dix-huit à trente ans.

La décision de la chambre des lords a été prise sur l'avis du chef unioniste, qui a jugé inopportun d'intervenir dans le projet de réorganisation de l'armée territoriale du secrétaire de la guerre Haldane, jusqu'à ce qu'un changement de gouvernement permette de déposer un projet de loi du genre de celui de Lord Roberts.

ARRANGEMENTS SPECIAUX POUR UNE VACANCE D'UNE SEMAINE

L'Hotel du Lac St-Joseph dans les Laurentides, 22 miles au nord de Québec, sur le magnifique Lac St-Joseph, qui est certainement l'Hotel le plus moderne et à la mode de l'Est du Canada, offre des avantages spéciaux aux Montréalais pour une vacance d'une semaine, \$25.00 couvrant le prix de passage aller et retour de Montréal par le Canadian Northern Québec Ry. Junction de Rivière à Pierre via Québec, et une semaine de pension à ce magnifique hôtel d'été.

Pour billets s'adresser à l'agent de passagers de la ville, Edifice Impérial Bank S.m.j.n.o

CONSEIL DE WESTMOUNT

La construction des trottoirs permanents. — Difficulté avec la M. L. H. & P.

Tout l'intérêt de la séance d'hier soir au Conseil de ville de Westmount a porté sur l'octroi des trottoirs pour la construction des trottoirs.

Le rapport de l'échevin Rutherford, du comité de la voirie a donné lieu à une longue discussion, qui n'a pris cependant aucun caractère d'acrimonie.

Ce rapport recommandait d'accorder les contrats à MM. Cairnie et Cie, pour la construction des trottoirs, à 25 cents le pied et à la compagnie Morsen, pour la construction des canaux à 32 cents 1-2 et la chaîne à 63 cents.

L'échevin McLeish fit spécifier, dans la résolution que l'acceptation ne s'appliquait qu'aux travaux dans le district No 1 car, autrement, les deux compagnies pourraient obliger la ville à faire des travaux partout.

Le conseil ne procédera à la construction des trottoirs permanents, que dans le 1er district, avec le droit d'accorder des contrats similaires pour les autres; mais il veut essayer de faire lui-même ses trottoirs, et si le résultat est satisfaisant il se fera le constructeur des trottoirs dans les autres quartiers.

Le comité de l'éclairage fait ensuite lecture de son rapport, qui recommande au conseil de donner le contrat de travaux en acier pour l'agrandissement du système d'incinération au montant de \$3,800 à la "Structural Steel Co."

Le chef de police Moffat est autorisé à assister à la convention des chefs de police qui aura lieu à Niagara, le 29 courant. Le rapport a été adopté.

La difficulté survenue entre la ville et la M. L. H. & P. a fait de nouveau l'objet d'une discussion. Cette compagnie refuse de poser des lumières dans la ville avant que le contrat soit signé. Le conseil a recommandé de payer 6-12 pour cent sur le matériel installé, la où le revenu ne suffit pas à couvrir les dépenses, en attendant la signature du contrat.

Le comité de l'éclairage recommande à la ville d'employer le surplus de ses recettes des usines électriques à payer l'entretien des fils et à améliorer son système d'électricité.

Ce rapport est adopté.

PARC SOHMER

Ce soir, soirée de gala, la bande sur le nouveau kiosque jusqu'à minuit. Illumination, etc.

Mer et v.—j.n.o.

LES COMMISSIONS DANS L'ARMEE

(Spécial à LA PATRIE)

OTTAWA, 14. — Le conseil de la Milice annonce que les autorités impériales accorderont à l'avenir dix commissions par année dans l'armée régulière. A deux membres du corps médical de la milice canadienne, les candidats désignés devront arriver en Angleterre, vers le 15 janvier et vers le 15 juillet. Chaque commandant de district peut fournir de nouveaux renseignements à ce sujet.

Des certificats de qualification ont été accordés aux officiers suivants appartenant à des régiments d'infanterie : les lieutenants L. P. Boutin, du 61e régiment ; G. C. de Léry, du 87e régiment ; H. Chasse, du 88e régiment ; D. Savard, du 4e régiment ; A. Beaubien, du 9e régiment ; C. A. Rheault, du 55e régiment ; J. H. Michaud, du 83e régiment ; J. A. Morais, du 83e régiment ; L. Plante, du 9e régiment ; A. Beauchemin, du 80e régiment ; L. Martin, du 87e régiment ; J. P. Lantier, du 87e régiment ; J. L. Gagnon, 87e régiment ; A. Dubord, du 92e régiment ; J. A. Royer, du 92e régiment ; L. Turgeon, du 92e régiment ; J. Vallancourt, du A.M.C. ; E. Verge, du A.M.C. ; A. A. Lavalée, du 92e régiment.

LES VACANCES D'UN GARÇON

Les controverses qui ont occupé les pères de famille de l'Angleterre et l'Amérique ont été vite réglées par la compagnie du Grand-Tronc au sujet de la manière la plus pratique pour les enfants de passer leurs vacances et la compagnie a publié à ce sujet une très intéressante brochure. Tout y est préparé avec soin pour donner aux parents la vraie manière d'amuser leurs enfants pendant les mois de juillet et août.

La brochure a pour titre "Ce qu'un garçon doit faire dans ses vacances". On peut s'en procurer en s'adressant à M. John F. Quinlan, agent du district du Grand-Tronc, gare Bonaventure, Montréal.

LES BUVEURS DE CAFE

peuvent se bien porter en adoptant

POSTUM

"Il y a une raison"

PAR MARCOTTE ET FRERES
AVIS DE FAILLITE
IN RE
J. C. GELINAS,

St-Henri, Montréal

Vente par encan public, au No 69, rue
St-Jacques, mercredi le 21 juillet 1909
A 11 heures a. m., de l'actif du failli,
savoir:

Chaussures, gants, etc.	\$2,466.61
Garnitures du magasin	336.85
Dettes de livres	11.90

Chausures, gants, etc.	\$2,166.61
Garnitures du magasin	336.55
Dettes de livres	11.90
	\$2,515.36

Conditions: Comptant.
Le stock pourra être examiné le 20 courant.

Pour autres informations, s'adresser à

P. J. CHARTRAND,
P. L. TURGEON,
Curateurs-conjoints,
55, St-François-Xavier, Montréal

**La Compagnie de Papier
Rolland Limitée**

AVIS D'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée annuelle des actionnaires
de la Compagnie de Bonin, Holland L.

Sulpice, Montréal, le 20 juillet 1969.
A deux heures et demie de l'après
midi. 118.5

Protégez-vous contre les
Voleurs

Il n'y a personne qui puisse être sûr que sa maison sera ou ne sera pas la prochaine que les

mais peu importe qu'il ait lieu ou non, pourvu que vous ayez une de nos polices pour vous

mandez nos taux.

**The Dominion Guarantee
Co., Limited.**

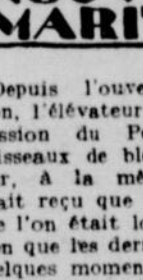
CHARLES W. HAGAR, gérant général.
302 Rue St-Jacques
Coin ruelle St-Michel.

VILLE EMARD

Des soumissions cachetées pour la

Les plans et devis seront visibles

Armes.
Un chèque accepté au montant de 10 p.c. du contrat devra accompagner chaque soumission.
La corporation ne s'engage pas à accepter la plus haute, la plus basse ni aucune des soumissions.
118-3 L. E. HETU, sec.-trés.



NOUVELLES MARITIMES

Depuis l'ouverture de la navigation, l'élévateur No 1, de la Commission du Port a reçu 3,325,000 boisseaux de blé, quand l'an dernier, à la même époque, il n'en avait reçu que 1,500,000. C'est ce que l'on était loin de prévoir. Et bien que les derniers jours il y ait quelques moments de stagnation, il n'est pas exagéré de dire que le chiffre total des boisseaux de blé reçus dans notre port, cette année, dépassera de beaucoup ceux des années dernières.

—o—

Le capitaine du "Cervona", qui a mouillé dans notre port hier, rapporte que le détroit de Belle Isle est rempli de icebergs. Le dernier rapport du golfe n'est pas très rassurant pour les paquebots, car il annonce qu'un épais brouillard qui tarde à disparaître, les empêche de se guider avec sûreté, particulièrement à la pointe Armour et à Belle Isle.

—o—

Malgré le mauvais temps, une foule assez nombreuse a assisté à la soirée de l'Institut des Marins, hier soir. Ce sont les membres de l'équipage du "Tunisian" qui avaient charge du programme. Ce concert a obtenu un très beau succès.

—o—

Le "Cassandra", de la ligne Donaldson, est entré dans notre port, hier, après avoir fait une traversée sans le moindre incident. Il a rencontré des icebergs et beaucoup de brouillards dans le golfe, mais il a passé à travers tout cela sans diffi-

LES ARRIVAGES DANS LES
PORTS ETRANGERS

Navires.	Arrivés A	Parti de
Potsdam.....	New-York.	Rotterdam
Kaiser Wilhelm		
der Grosse.....	New-York	Brême
Aide.....	New-York	Trieste
United States-New-York.		Copen-
		hague.
Furnessia.....	New-York.	Glasgow
Friedrich		
der Grosse.....	New-York	Brême
Patria.....	New-York.	Piræus
Oceanic.....	Plymouth.	New-York
Willahed.....	Hambourh.	Montréal
Romanic.....	Gibraltar.	Boston
Famouca.....	Chibalter.	New-York
Oscar II.....	Christiansand.	
		New-York.
Lucania.....	Queenstown	N.-York
Martha Wash-		
ington.....	Trieste.	New-York.
Duca degli		
Abruzzi.....	Gènes.	New-York
Regina d'Ita-		
lia.....	Gènes.	New-York
		New-York

Kronprinz
Wilhelm.....Brême. . . New-York.
Montréal, juillet, 14. — Niveau de

St-Nicolas—27 pieds à marée basse.
EN ROUTE POUR MONTREAL
 Navires Venant de Départ
 Mount Royal .Anvers . . .30 juin

TEMPERATURE

Toronto, 14.—
Demain: Vents
légers. Beau et
modérément
chaud.

VENT

Les chiffres de la température nous
sont fournis par la maison Hearn &
Harrison, 10-12 Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui 80
Minimum aujourd'hui 67
Max. l'an dernier 86
Min. l'an dernier 50

NOTES DE LA TEMPERATURE
La dépression de l'est se déplace len-
tement au-dessus de la baie du Saint-
Laurent et une autre venant du Mani-
toba se dirige vers le lac Supérieur.
L'air est doux, la pression est rela-
tivement forte. Le temps est beau et
modérément chaud d'Ontario aux Pro-
vinces Maritimes; il est frais et plu-
vieux dans les provinces de l'Ouest.

CALENDRIER
Demain jeudi 15 juillet 1909.
Fête du jour: St-Henri, empereur.
Lever du soleil: 4.25.
Coucher du soleil: 7.45.
Lever de la lune: 2.25.
Coucher de la lune: 6.45.
PHASES DE LA LUNE
Nouvelle lune, le 17, à 5 h. 51 du
matin.
Premier quartier le 25, à 6 h. 51 du
matin.

FRAYEURS ORAN-
GISTES

Lundi, à Toronto, les fils de Guil-
laume d'Orange ont célébré avec
état le 219ème anniversaire de la
bataille de la Boyne. Aux mains
des orateurs passionnés qui ont
pris la parole en cette circonstance,
le Pape et l'Eglise catholique ont
passé comme d'habitude un fort
mauvais quart d'heure. Grâce à
nos bons frères orangistes, le fa-
natisme n'est pas complètement
mort sur notre terre de liberté.

Nous n'aurions jamais cru que la
minorité catholique fut aussi puis-
sante au Canada. S'il faut en
croire le cri d'alarme jeté par les
chefs orangistes, elle domine non
seulement la province de Québec,
mais elle ferait même la pluie et
le beau temps dans la province
d'Ontario. Personne ne s'en serait
jamais douté, mais il paraît que ce
sont les catholiques qui contrôlent
l'instruction publique dans To-
ronto.

Un des orateurs, M. Hocken, con-
trôleur de la cité de Toronto, a
même déclaré qu'il ne voyait pas
sans inquiétude l'approche du con-
cile plénier de Québec en septembre.
Il prévoit que c'est une entreprise
de l'Eglise Catholique pour raf-
fermir son empire sur les institu-
tions canadiennes. L'Eglise veut
expulser les protestants d'Ontario,
comme elle les a peu à peu expul-
sés de Québec.

Un brave ministre, le Révérend
Laker, est allé jusqu'à dire, dans
son fanatisme, que, si un
catholique romain montait jamais
sur le trône d'Angleterre, il se
croirait dégagé de son serment
d'allégeance.

Et il en a été de même un peu
partout, à toutes les célébrations
orangistes. A Bell's Corner, un
autre révérend a sévèrement fustigé
Sir Wilfrid Laurier, coupable de
s'être traîné aux pieds de l'italien
Shoretti.

Nous n'attachons pas plus d'im-
portance qu'il ne faut à ces énu-
brations d'énervements. L'ardeur
des Orangistes a besoin de la
souplesse des discours. Quant
à l'Eglise Catholique, elle écoute
souriant. Comme l'a dit
un protestant Theodore de Bèze,
c'est une enclume qui a usé bien
d'autres marteaux.

LES TYPOGRAPHES
A QUEBEC

Ainsi qu'on l'a déjà annoncé, c'est
le 14 août prochain qu'aura lieu la
grande excursion de l'Union Typo-
graphique Jacques-Cartier No. 145,
à Québec. A cette occasion, nos amis
des types ont obtenu le privilège d'él-
arguer la nouvelle ligne du Grand
Nord, qui sera la plus belle et la plus
intéressante pour le voyageur qui
désire se rendre à la vieille capitale.
Longeant le bord de l'eau pendant
au-delà de quarante milles, conforta-
blement assis dans des chaises non-
veaux, des plus confortables, le voyage
s'effectuera en moins de 5 heures,
ce qui, étant donné que le départ au-
ra lieu à 2 heures de l'après-midi,
donnera aux excursionnistes l'avant-
age de faire le trajet entièrement
de jour, arrivant à Québec vers sept
heures le soir.

Le prix du billet est de \$2.30, al-
ler et retour, pour les adultes et
\$1.15 pour les enfants. Les billets
sont bons pour revenir par tous les
trains jusqu'au mardi soir suivant.
En avant, avec les Typos!

LA FERMETURE
DE BONNE HEURE

La démonstration des commis n'aura
pas lieu aujourd'hui.

La démonstration des commis-mar-
chands à l'occasion de la fermeture
de bonne heure, est de nouveau re-
mise à huitaine, parce que le Con-
seil n'a pas encore pris connaissance
du rapport de l'inspecteur légal de
la ville. L'informant que la Cour Su-
prême a maintenu la légalité du ré-
glement.

Ce rapport est sur l'ordre du jour
de la séance du Conseil qui aura lieu
lundi, et conséquemment les commis
n'ont rien à attendre, à mercredi soir pro-
chain, leur démonstration.

PRISONNIERS SOUS
UN AUTOMOBILE

DEVENU INCONTROLABLE, UN
AUTO CULBUTE SENS DESSUS
DESSOUS, BLESSANT SES OC-
CUPANTS.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)
HULL, 14.—Un automobile con-
duite par Geo. H. Rogers, A. Ro-
gers, A. Rosenthal, Madame et
Mademoiselle Rogers, est devenu
soudainement incontrôlable en pas-
sant devant le village de Tétraville,
hier soir, vers 6 heures, et
est allé se précipiter dans le fossé
sans dessus-dessous, en faisant ses
occupants prisonniers sous lui. Mlle
Rogers a été assez sérieusement
blessée, mais les autres occupants
de l'auto n'en sont tirés avec sou-
lagement de légères blessures.

Le parti d'automobilistes était
en route pour Aylmer quand l'ac-
cident est arrivé.

LA DEFENSE
DE L'EMPIRE

L'HON. M. BRODEUR EST INTER-
VUE A LONDRES, AU SUJET
DE SON OPINION SUR LA CON-
FERENCE DE LA DEFENSE IM-
PERIALE.

LONDRES, 14.— Dans un inter-
view qu'il a donné, ici, au sujet de
la prochaine conférence sur la défen-
se impériale, l'hon. M. Brodeur a
déclaré ceci:
"Nous espérons tous que les dis-
cussions nous amèneront à de bons
résultats, et nous pensons qu'un
plan pourra être tracé par lequel
chaque des nombreuses parties dont
se compose l'Empire, sera appelée
à fournir sa quote part à sa défen-
se. Dans tous les cas, soyez assuré
que le Canada ne sera pas en arrière
pour accomplir sa sienne."

L'INJONCTION
EST REFUSEE

LE JUGE TELIER DECIDE EN
CE SENS DANS L'AFFAIRE DU
DIVIDENDE DE LA CROWN RE-
SERVE.

Son Honneur le Juge Telier a ren-
du son jugement ce matin, dans la cause
de MM. A. G. Foster, Ross, Alex
Mackay, Percy Ross et Herbert
Ross, contre la Crown Reserve
Mining Co.
On sait que ces messieurs s'é-
taient adressés aux tribunaux pour
obtenir que la compagnie fut em-
pêchée, en vertu d'un bref d'injonction,
de payer le dividende du de-
main, jusqu'à ce que les dividendes
accumulés soient soldés sur le lot
de 231,143 actions que les directeurs
prétendaient garder pour le béné-
fice de la compagnie et qui sont ré-
clamés par les membres du syndi-
cat original.

Le Juge Telier a renvoyé la re-
quête avec décrets.
M. R. E. A. Greenfields, C.
R., l'avocat des requérants, a dé-
claré qu'il allait incessamment fai-
re une demande pour obtenir la per-
mission d'en appeler de ce juge-
ment.

LES MISSIONNAIRES
AGRICOLAS A
OKA

OKA, 14.— Les missionnaires
agricoles ont procédé, ce matin, aux
élections de leurs officiers pour la
nouvelle année. Tous ont été élus à
l'unanimité.

Nous regrettons d'être forcés de
remettre à demain, faute d'espace,
la publication de l'intéressant rap-
port annuel du Révérend Père Cha-
rest, le secrétaire.

MOTION DE
CENSURE

Société St-Jean-Baptiste de la ville
Saint-Paul.

A une assemblée du 5 juillet 1909,
la Société St-Jean-Baptiste a passé
la résolution suivante:
Proposé par Monsieur A. B. Ba-
ron, secondé par Monsieur Théo. St-
Germain, que la section St-Jean-
Baptiste de cette ville proteste éner-
giquement par la voix des journaux
contre la conduite du maire de cette
ville, à l'occasion des dernières cé-
lèbrations du 24 juin 1909, et contre
l'injure qu'il a faite à la majorité
canadienne-française de notre popula-
tion en:

1.— Ne faisant pas arborer sur
l'hôtel de ville à une heure convena-
ble, le drapeau comme c'est la cou-
tume à l'occasion des fêtes de tou-
tes nationalités.

2.— Ne proclamant pas le 24 juin
1909 comme fête civique.

3.— Forçant les Canadiens-fran-
çais à l'emploi de la ville à tra-
vailler ce jour-là.

Adopté.

(Signé)
PHILIPPE STE-MARIE, Président.

OSCAR CODERRE, Secrétaire.

UNE BAGARRE
SANGLANTE

Une bagarre sanglante a eu lieu
hier soir, vers sept heures, au coin
de la rue Sainte-Catherine et de la
rue Metcalfe entre deux repris de
justice bien connus et un passant.
Le constable Filisat, qui arrêta
un des agresseurs, fut battu par les
deux et il fallut le secours des
constables Shea, Marotte et La-
France pour terminer la bagarre.
Sans attendre le renfort de la po-
lice, nos hommes étaient partis, mais
leur arrestation n'est qu'une ques-
tion d'heures.

Un citoyen, qui voulut intervenir
en faveur de la police a été frappé
d'un coup de bâton à la figure. Il
ret parti sans donner son adresse.

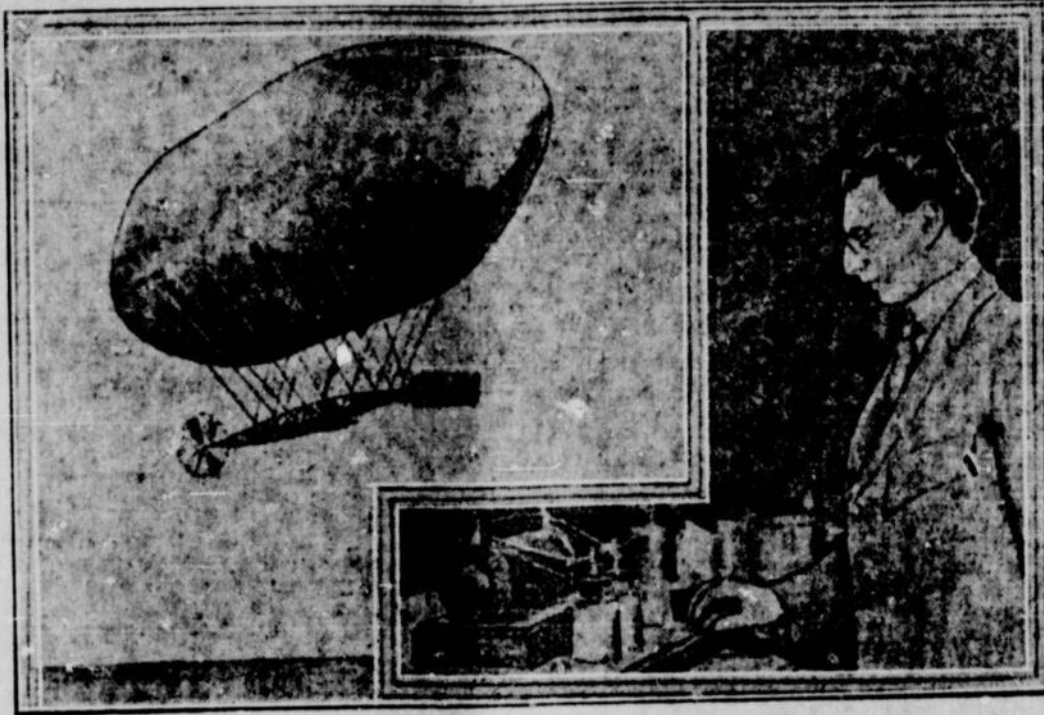
NOUVEAU TRIOMPHE
DE LA SCIENCE

Un ingénieur électricien des Etats-Unis fait évoluer un diri-
geable au-dessus de la mer, au moyen d'un appareil de
télégraphie sans fil. — L'humanité et le militarisme se
disputeront son application.

M. Mark Anthony, un ingénieur
électricien, a procédé aujourd'hui à
Sandy Hook, en présence de repré-
sentants d'un gouvernement étran-
ger, à des expériences de mise en
marche à distance des divers orga-
nes du mécanisme d'un modèle ré-
duit de dirigeable. Ces expériences

M. Anthony ayant lancé son ap-
pareil au-dessus de la mer le laissa
s'éloigner à un mille et quart de la
côte, puis, au moyen de son appa-
reil de télégraphie sans fil, il le fit
évoluer à son gré avec la plus
grande facilité et la plus grande
précision.

de l'appareil, en temps de guerre.
M. Anthony perfectionne son ap-
pareil depuis le mois d'avril. Des
officiers américains qui l'ont exami-
né de très près, le déclarent merveil-
leux, mais déplorent que le gouver-
nement ne dispose pas de fonds pour



M. MARK ANTHONY, faisant évoluer son ballon au-dessus de la mer au moyen d'un appareil de télé-
graphie sans fil.

ont été couronnées d'un plein suc-
cès.
M. Anthony se sert d'un appareil
ordinaire de télégraphie sans fil
pour diriger à distance son ballon.
Le public qui a assisté de très
loin à l'expérience assure que le pe-
tit dirigeable a gaillardement fait
face à un vent assez fort.

M. Anthony espère que son ap-
pareil pourra rendre les plus grands
services dans le cas de naufrage où
l'abordage est impossible. Ce ré-
sultat est certes intéressant, mais les
représentants du gouvernement
étranger dont on signale la présen-
ce à cette expérience en voient peut-
être d'autres que l'on peut obtenir

s'en porter acquiescer.
M. Anthony achève présentement
la construction d'un ballon qui se-
ra utilisé pour les expériences aux-
quelles il procédera prochainement
en Europe, pour le compte de ce
même gouvernement dont les repré-
sentants suivent de si près son in-
vention en Amérique.

LE TRAVAIL A
LA JOURNEE

Les échevins Giroux et Lapointe propose-
ront deux importants amendements cet
après-midi, au rapport de la voirie.

Deux importants amendements se-
ront soumis au conseil cet après-
midi, l'un par l'échevin Giroux et
l'autre par l'échevin L. A. Lapointe.
Les deux amendements ont trait
au fameux rapport de la voirie con-
cernant l'indemnité d'un contrat
de \$300,000 pour le pavage de cer-
taines rues en blocs de granit avec
points cimentés. L'échevin Lapointe
proposera que les travaux recom-
mandés dans ce rapport soient exé-
cutés à la journée, sous la surveil-
lance de l'ingénieur de la ville et
conformément aux conditions dans
lesquelles les soumissionnaires of-
frent de les faire.

L'échevin Giroux dit qu'il est
favorable au travail à la journée et
que de fait la ville fait exécuter ac-
tuellement pour plusieurs centaines
de milliers de dollars de travaux à
la journée, mais, dit-il, il serait

téméraire d'entreprendre plus de
travaux que la ville pourrait faire
exécuter elle-même, attendu que la
voirie a l'intention d'en faire exé-
cuter d'autres de cette manière d'ici
à la fin de la saison. A tout éven-
tuel, si le conseil désire que les
travaux de pavage en question
soient exécutés à la journée, je pro-
poserais qu'une partie le soit, di-
sons jusqu'à concurrence de \$105,000
concernant le pavage de trois rues
mentionnées au rapport. Mais, je
demanderais que la balance soit fai-
te par contrat afin de fournir à la
ville l'occasion de se procurer un
pavage semblable à ceux que j'ai
vus à l'étranger.

Il semble avéré que le conseil ne
discutera que ce rapport cet après-
midi, et qu'il ne sera pas question,
à cette séance, de construction de
trotoirs.

L'ECOLE TECHNIQUE
DE QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 14.— Une difficulté a
marqué, ce matin, le début des tra-
vaux de construction de l'Ecole
Technique de Québec, à Saint-Sau-
veur, sur le boulevard Laugelher.
Des agents avaient été envoyés
sur le terrain des sœurs de l'hôpi-
tal général pour y prendre des me-
sures et étudier le niveau. Ils en
furent empêchés par les sœurs qui
ne voulaient pas souffrir aucun em-
piètement sur leur terrain. La rai-
son en est que la corporation de
l'Ecole Technique de Québec n'a pas
encore acheté le terrain en question,
mais n'a qu'une promesse de vente.
M. Picard, président de cette cor-
poration, s'est rendu chez les sœurs
et la difficulté ne tardera pas à être
régulée par la passation de l'acte de
vente.

M. PAUL DUFALDT

M. Paul Dufault, le ténor cana-
dien de New York, est en ville de-
puis ce matin. M. Dufault donnera
quelques concerts pendant la saison
d'été.



M. le docteur H. LETOURNEAU, qui a été élu hier commissaire d'écoles de Saint-Henri.

NOUVELLES DE LA
VIEILLE CAPITALE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 14.— Une action de
\$25,000, émise par la "Railway Share Trust and Agen-
cy Co." vs la Compagnie du Che-
min de fer Québec et Lac Saint-Jean.
— Le steamer "King Edward",
qui était échoué depuis l'autome-
ne dernier, sur la côte d'Anticosti,
à la Baie des Anglais, est arrivé hier
soir, à Lévis, à la remorque du
"Lord Strathcona", et il a accos-
té au quai Davis, à Lévis. Il est
fort endommagé.

Toute une famille de Saint-Sau-
veur, nommée Paquet, a défilé, ce
matin, devant la cour de police.
C'est le résultat d'une bataille qui
a eu lieu entre les membres de cette
famille.

IL EN PAIE UNE
ET VOLE L'AUTRE

Jos. Valiquette, un jeune homme
de 25 ans, a été arrêté hier soir,
dans le magasin de M. F. X. La-
salle, au coin des rues Rivard et
Rachet, au moment où il venait de
voler une paire de chaussures. Le
jeune homme était venu s'acheter
une paire de chaussures qu'il venait
de payer, mais il en emporta aussi
une seconde paire sous son bras.
S'étant avoué coupable, il a été
condamné à deux mois de prison.

CE QUO WARRANTO

La requête présentée hier au juge
Archibald pour obtenir un bref de
Quo Warranto contre M. Alexis Tur-
geon, qui exerce la profession de
dentiste à Sorel, l'a été à la de-
mande du Dr Jos. Globensky, qui a
mis en cause le collège des dentis-
tes.

Calendrier amusant.
Deux hommes causent de leurs an-
ciens camarades qui ont quitté le sen-
tier de la misère.

— Et un tel, qu'est-il devenu ?
— Oh ! celui-là, c'est le plus heureux
de tous ! Il a épousé plusieurs mil-
lions.

— Hum ! heureux ?
— Dame ! est-ce que tu n'aimerais
pas être le mari d'une femme milio-
naire ?
— Je préférerais être son "veuf".

GUILLAUME II
A BERLIN

L'ENTREVUE DE L'EMPEREUR
D'ALLEMAGNE AVEC LE PRIN-
CE DE BUELOW ET LE DR VON
BETHMANN-HOLLWEG.

BERLIN, 14.—Sa Majesté, l'empe-
reur Guillaume est arrivé ce matin
en notre ville, à 8 h. par un train
spécial venant de Kiel.

Il a reçu le prince de Buelow,
dans le petit jardin du palais, et
l'on a pu voir, du pont de la Syrte
aussi bussi bien que du pont de la
Burgstrasse, le souverain se prome-
nant avec le chancelier. L'empe-
reur a serré très affectueusement la
main au chancelier et une conversa-
tion qui a duré trois-quarts d'heure
s'est engagée entre eux. On a re-
marqué qu'à plusieurs reprises Sa
Majesté a pris le prince de Buelow
par le bras.

Vers 11 h. le Dr Von Bethmann-
Hollweg, a fait son apparition
dans le jardin, alors le prince de
Buelow a pris congé de Sa Majesté
qui s'est promenade en compa-
gnie du docteur.

Puis à la suite de sa conférence
avec le docteur Von Bethmann-Hol-
weg, S. M. l'empereur Guillaume a
accordé audience à M. Delbruck, du
ministère de l'intérieur et à M. Wer-
muth, sous-secrétaire d'Etat, pour
l'intérieur.

On publie aujourd'hui d'autres
nominations officielles de ministres.
M. Delbruck, du ministère
de l'intérieur, succède au Dr Von
Bethmann Hollweg comme ministre
de l'intérieur et vice-chancelier
de l'Empire; M. Reinhold Sydow,
secrétaire de la trésorerie impériale,
devient ministre du commerce.
M. Wermuth devient secrétaire de
la trésorerie; M. Ludwig Hohl, mi-
nistre de l'instruction publique en
santé se retire pour raisons de
santé et est remplacé par M. Von
Trott zu Solz, président de la pro-
vince de Brandebourg. Le comte
Von Loebell a été nommé président
de la province de Brandebourg.
L'empereur a remis au prince de
Buelow les insignes de l'ordre de
l'Aigle Noir en diamants.

UN VOYAGE
D'ETUDES

TROIS FRANCAIS SE RENDENT
DANS L'OUEST DU CANADA
POUR Y ETUDIER LE SYSTE-
ME D'EXTRACTION DU MINÉ-
RAI DANS LES CENTRES MI-
NIERS.

NEW-YORK, 14.—Parmi les pas-
sagers du "Kaiser Wilhelm der
Grosse" qui est arrivé de Cher-
bourg hier, se trouvent trois Fran-
çais qui se rendent dans l'Ouest du
Canada dans le but d'inspecter les
différents centres miniers. Ce sont
le Comte de Baillencourt Courcel,
le comte de Ferrand de Mauverin et
le comte de Chastellux de Villente,
surnommés les Trois Mousquetaires,
à bord du bateau par suite de la
mitié qui les unit et de leur zèle.
Ils sont intéressés dans un procédé
d'extraction du minerai et espèrent
que leur voyage leur sera très pro-
fitable.

SOCIETE DES ARTS

UNE DEMANDE D'INJONCTION
POUR LA FORCER DE SUSPEN-
DRE SES OPERATIONS.

M. H. Honan a présenté, ce ma-
tin, en Cour de Pratique une enquête
demandant l'annulation d'un bref
d'injonction contre la "Société des
Arts du Canada".

Le requérant, M. N. A. Préfontaine
demande qu'il soit enjoint à la So-
ciété, à ses directeurs, à ses agents et
à chacun de ses serviteurs ou repré-
sentants de discontinuer ses opéra-
tions de la nature des certificats et
autres contrats octroyés par elle, de
discontinuer les distributions hebdo-
madaires, de cesser tous actes ten-
dant à obtenir des souscriptions des
membres.

M. Gustave Lamothe, C. R., a
comparu pour la Société, défende-
re et il a obtenu jusqu'à vendredi
pour répondre par écrit. La pro-
cédure sera plaidée au mérite, mardi
prochain.

LES VUES ANIMEES

Devant le juge Lanctôt, les pro-
priétaires de cinq théâtres de vues
animées ont comparu ce matin, ac-
cusés d'avoir ouvert le dimanche.
Trois ont été condamnés à \$40 d'am-
ende. Ce sont les tenanciers du
Quintoscope, du Starland et du
National Biograph. Quant à ceux
qui dirigent le Fairland et le Bijou
Dream, ils s'en sont tirés avec \$10
après avoir prouvé qu'ils avaient
tenu leurs théâtres fermés le diman-
che, dès la première sommation d'a-
voir à se conformer à la loi.

LA CONSTRUCTION

Les permis de construction sul-
vants ont été accordés, ce matin, à
l'hôtel de ville.

Jos. Pilon, 4 logements, rue For-
syth, \$4,000; Hughes Macguire, une
maison, rue Christophe Colomb,
\$3,000; Jos. St-Pierre, 4 logements,
rue Tupper, \$4,000; Martel et La-
pierre, deux logements, rue Simard,
\$2,000; Esther Roussel, 3 logements,
rue Dufresne, \$2,000.

AU MAROC

MELVILLE, Maroc, 14.—L'Espa-
gne a commencé à prendre des
mesures de répression contre les Mau-
res en raison de l'assassinat récent
de quatre ouvriers espagnols au
Maroc. La canonnière espagnole
"Donna Maria de Molina" a bom-
bardé hier, les camps marocains
près d'ici pendant plusieurs heures.
En raison de la violence des vents,
les troupes n'ont pas essayé de dé-
barquer.

L'ARCHEVEQUE
DE VANCOUVER

LE REVEREND PERE FALLON
SPRAIT LE PROCHAIN TITU-
LAIRE, D'APRES L'OPINION DE
MEMBRES EMINENTS DU CLER-
GE.

(Spécial à la PATRIE)
OTTAWA, 14.—Dans certains cer-
cles ecclésiastiques on croit que le
R. P. Fallon, O.M.I., D.D., ancien
curé de l'église St-Joseph d'Ottawa,
maintenant au collège des
Saints Anges de Buffalo, sera pro-
moteur du prochain archevêque de
Vancouver.



Le Rév. Père FALLON, O.M.I., qu'on désigne comme futur arche-
vêque de Vancouver.

hablement le prochain archevêque
de Vancouver, siège vacant depuis
près d'une année. La nomination
sera dit-on faite par le Vatican
aussitôt que le R. P. Fallon aura
terminé le voyage qu'il fera sous
peu avec Mgr. Dönnert, supé-
rieur général des Oblats.
Le R. P. Fallon est un prédica-
teur distingué. Pendant les quel-
ques années qu'il a passées à Otta-
wa, il était le chef du mouvement
destiné à faire de l'Université d'Ottawa
une institution exclusivement
irlandaise. Cette tentative a échoué
et peu après le religieux a été
transféré à Buffalo.

UN NOUVEAU
CONSISTOIRE

ROME, 14.— Un des hauts fonc-
tionnaires du Vatican déclare que
le cardinal Merry del Val, secrétaire
du Pape, est en faveur de tenir
un consistoire au mois de novem-
bre, et de créer plusieurs nouveaux
cardinaux, dont un ou deux en Amé-
rique. Le Pape s'oppose au projet
pour des raisons d'économie en di-
sant que l'Eglise a besoin d'argent
surtout après les difficultés qu'elle
a eues avec le gouvernement fran-
çais et que ce consistoire coûtera
beaucoup trop cher dans les cir-
constances. Le cardinal Merry del
Val maintient son opinion déclarant
que la nomination de nouveaux
cardinaux s'impose pour des rai-
sons politiques et autres.

Devant le conseil de révision.
— Vous vous dites impropre au ser-
vice.
— Oui, monsieur le major, et la pre-
mière, c'est que je n'ai pu rester nulle
part comme domestique.

MARIAGE

LATREMOUILLE-ROUTHIER—Mar-
di matin, à la chapelle, église St-Jean
Baptiste, M. Joseph Latremouille a
Mademoiselle Marie Antoinette Routhier.

La bénédiction nuptiale a été donnée
par le Révérend Pape.
Les parents ont été parti pour un
voyage à Chambly.

Nos meilleurs souhaits les accom-
pagnent.
Pas de cartes. 118-1

DECES

BOURQUE—A l'Hospice Auclair, le
12 courant, à l'âge de 61 ans 6 mois,
Marie Ephigénie Desjardins, épouse du
Dr E. J. Bourque.

Les funérailles auront lieu jeudi le 15
courant.
Le convoi funèbre partira de l'Hos-
pice Auclair, Rue Rachel, à 8 h. 45, pour
se rendre à l'église St-Jean Baptiste, et de là au cimetière de la
Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y
assister sans autre invitation. 117-2

LANTOUC—En cette ville, le 12 cou-
rant, à l'âge de 49 ans, Marie Clara
Bourassa, épouse de l'hon. Joseph
Lantou, médecin et membre du conseil
municipal.

Les funérailles auront lieu jeudi le 15
courant.
Le convoi funèbre partira de la de-
meure de son époux, No 1785, rue
Notre-Dame Ouest à 8 h. 45 heures, pour
se rendre à l'église St-Henri, lieu de la
sépulture.